

Rapport à **S.E.M. Abdou DIOUF**
Secrétaire général de la Francophonie

sur

L'usage de la langue française aux Jeux olympiques de Pékin 2008

par **Jean-Pierre RAFFARIN**
Grand Témoin de la Francophonie
Ancien Premier ministre
Sénateur

Introduction

Après Hervé Bourges pour les Jeux olympiques d'été à Athènes en 2004, et Lise Bissonnette pour les Jeux olympiques d'hiver à Turin en 2006, le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, m'a nommé le 25 août 2006 « Grand Témoin de la Francophonie » aux Jeux de la XXIX^e Olympiade d'été à Pékin.

À l'occasion de cet événement sportif à plusieurs titres exceptionnel, j'ai été chargé comme mes prédécesseurs de remettre au Secrétaire général de la Francophonie « *un rapport complet sur l'usage et la place du français tels qu'observés dans la ville hôte*¹ ».

Toutefois, compte tenu de mon expérience diplomatique avec les autorités chinoises, et de la détermination du Secrétaire général de la Francophonie à engager pleinement ses services sur ce sujet, ma mission technique a rapidement été doublée d'une nécessaire approche globale et politique. Outre la présentation de mon rapport, M. Abdou Diouf m'a en effet demandé de :

- visiter les enceintes olympiques officielles et les sites sportifs, de même que le centre de presse et le Village olympique ;
- observer la visibilité du français en dehors des enceintes olympiques officielles et des sites sportifs ;
- établir un contact régulier avec les instances compétentes du Comité d'organisation des Jeux (Cojob 2008), les États francophones disposant d'une mission à Pékin, les membres du Mouvement olympique et sportif, de même que les personnalités présentes à l'événement ;
- représenter l'OIF aux manifestations et cérémonies officielles ;
- organiser des conférences de presse ou des points de presse ;
- assurer la visibilité et la promotion de l'OIF à Pékin pendant les Jeux.

Les défis à relever étaient nombreux et sensibles.

Celui tout d'abord de faire exister la langue française dans un grand événement international dont la première langue avérée de communication et d'échange est l'anglais.

Celui ensuite lié au contexte chinois, qui impliquait de faire coexister pendant les Jeux olympiques trois langues officielles, dans un pays encore peu pénétré par les langues étrangères.

À cela s'ajoutait notre volonté de rendre audible et visible notre engagement sur ce sujet dans un contexte pourtant surchargé en actualités et événements de tous ordres : manifestations en faveur des droits de l'Homme en Chine, menaces de boycott de la cérémonie d'ouverture et des Jeux, tremblement de terre dans le Sichuan, rencontres et réceptions au plus haut niveau pendant les Jeux, opérations organisées par les sponsors et, bien entendu, un calendrier de compétitions particulièrement fourni.

Dans ce contexte particulier, et nourri dans sa réflexion par les rapports des deux précédents Grands Témoins, le Secrétaire général de la Francophonie a souhaité que ma mission ne se limite pas à un travail d'observation pendant les Jeux. Il m'a demandé d'accompagner en amont les efforts des organisateurs chinois à l'occasion de contacts et de rencontres réguliers².

Il a également pris deux initiatives essentielles et novatrices. D'une part, celle de donner une dimension multilatérale à ce dossier. D'autre part, celle d'associer progressivement à nos actions le Mouvement sportif olympique lui-même. Cela aura indéniablement complété et facilité l'exercice de ma mission.

C'est ainsi qu'un véritable partenariat a pu se nouer au fil des mois entre l'Organisation internationale de la Francophonie, ses États membres, les autorités chinoises, le Comité d'organisation des Jeux de la XXIX^e Olympiade, le Comité international olympique et le Mouvement sportif olympique.

À l'issue de mon travail d'observation, j'ai quitté les Jeux olympiques satisfait de la place qui a été réservée à la langue française en Chine et j'ai exprimé un jugement global très positif. Dans l'ensemble, et malgré des difficultés récurrentes que je décrirai plus loin, le français a été bien traité en 2008, mieux selon moi qu'à Athènes et Turin.

Il va sans dire que nous avons toutes les raisons d'être optimistes pour les Jeux d'hiver de Vancouver en 2010, leurs organisateurs ayant ouvertement exposé leur volonté d'accueillir des Jeux parfaitement bilingues. De même, les relations, que j'espère durables, tissées peu à peu par l'OIF avec le Mouvement olympique y contribueront assurément.

Malgré cela, les recommandations que je formule dans les pages suivantes ne seront pas superflues. D'Olympiade en Olympiade, certaines difficultés subsistent. Désormais bien connues, il convient d'y mettre un terme.

Je suis convaincu que, dans cette ère nouvelle ouverte par la Francophonie à l'occasion des Jeux de Pékin, nous y parviendrons ensemble, pas à pas.

1. Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie en annexe page 40.

2. Programme d'activité 2006-2008 du Grand Témoin de la Francophonie en annexe page 42.

1

Le contexte
de la mission

1.1 La place de la langue française dans le sport

La première langue officielle des Jeux olympiques

Le statut des langues officielles des Jeux olympiques et des réunions du Mouvement olympique est clairement établi par la règle 24 de la Charte olympique qui stipule :

- 1/ Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.
- 2/ À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.
- 3/ En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi, sauf disposition expresse écrite contraire.

Ce statut de langue officielle conféré à la langue française depuis la refondation des Jeux olympiques modernes par le baron Pierre de Coubertin en 1894 implique en toute logique un usage identique à celui de l'anglais. D'aucuns affirment même que le français est la première langue du Mouvement olympique, du fait du rôle d'arbitrage que lui reconnaît la Charte.

La pratique est la plupart du temps très éloignée de cette donnée juridique. D'une part, parce que rien ne vient ni préciser les modalités d'application de cette règle, ni en sanctionner les manquements.

D'autre part, parce l'habitude est prise désormais par tous, francophones compris, de s'exprimer principalement ou exclusivement en anglais.

Dans ce contexte, il est évident qu'en cas d'arbitrage budgétaire les moyens consacrés à la traduction et à l'interprétation en français vont décroissant.

Ce constat aura trouvé une illustration particulière lors des précédents Jeux olympiques et dans les résultats d'une étude réalisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès du Mouvement olympique et sportif international.

Les conclusions des précédents Grands Témoins

Les rapports remis au Secrétaire général de la Francophonie par Hervé Bourges et Lise Bissonnette font tous deux le même constat : la langue française n'est certes pas absente des Jeux olympiques, mais elle est presque exclusivement devenue une langue de cérémonie et non plus une langue d'usage, de communication, de travail.

Mon constat sur les Jeux olympiques de Pékin ne dément pas cette affirmation qui reflète un état de fait général sur le recul de la langue française dans les organisations internationales. Il le nuance toutefois car, en certaines circonstances, j'ai pu observer que des mesures avaient été véritablement prises par les organisateurs chinois pour faire du français une langue de travail, tant avant que pendant les Jeux. La pression régulière exercée en ce sens par des membres du CIO, des comités nationaux olympiques, des fédérations internationales et par l'OIF n'y est pas étrangère.

L'étude de l'OIF sur la place de la langue française dans le sport

Au-delà des Jeux olympiques, l'usage de la langue française ne va pas non plus de soi dans le Mouvement olympique et sportif international.

Une étude a été conduite entre le 2 juin et le 13 août 2008 par l'OIF avec l'appui de la Confejes auprès de 85 organisations sportives internationales.

Les 41 réponses reçues font apparaître que 68 % des organisations et fédérations font figurer le français parmi leurs langues officielles¹. Pour 72 % de ces organisations, notre langue est aussi une langue de travail². Dans 25 %³ des cas seulement, le français est la langue faisant foi en cas de litige, alors que l'anglais est la langue d'arbitrage dans 67 % des cas⁴.

Toujours parmi les organisations dans lesquelles le français est langue officielle, 82 %⁵ déclarent offrir une interprétation simultanée en français des réunions statutaires, 46 %⁶ pour les réunions de comités et commissions, 42 % pour les réunions techniques, 39 %⁷ pour les conférences de presse.

92 %⁸ affirment traduire en français les documents administratifs, 44 % les documents techniques, 67 %⁹ les règlements sportifs.

53 %¹⁰ proposent une traduction française d'un ou plusieurs de leurs grands événements sportifs. Il s'agit d'ailleurs fréquemment d'événements se déroulant dans des pays francophones.

En ce qui concerne l'information sur Internet, 67 %¹¹ offrent une version française. La traduction est intégrale dans 42 %¹² des cas, partielle dans 25 %¹³ des cas.

Plusieurs points méritent d'être soulignés. Tout d'abord, cette étude confirme que le statut de langue officielle ne suffit pas à faire du français une langue d'usage mais aussi, a contrario, que le français est utilisé par certaines organisations¹⁴ qui ne le reconnaissent pourtant pas officiellement.

En outre, la demande d'information en français décroît. Ainsi, la Fédération internationale des associations d'athlétisme indique qu'en vingt ans cette demande n'émane plus que de 15 % des fédérations nationales, contre 27 % auparavant.

En revanche, des besoins en formation sont exprimés. 27 % souhaitent bénéficier de formations en langue française, 19,5 % dans d'autres langues ; 31,5 % sont demandeurs de formations en marketing, 29 % en communication, 22 % en connaissance du milieu sportif, 19,5 % en management, 17 % en sciences politiques.

1.2 Le contexte politique et linguistique des Jeux de 2008

Les plus grands Jeux de l'Histoire

Lorsqu'en juillet 2001 le CIO a confié à Pékin l'organisation des Jeux de la XXIX^e Olympiade, plusieurs personnalités du Mouvement olympique, du monde médiatique et politique avaient prédit que l'année 2008 verrait se dérouler les « *plus grands Jeux de l'Histoire* ».

Cette prédiction s'est avérée par la suite au moins sur le plan des chiffres, à tel point que lorsque d'aucuns qualifiaient ces Jeux de « *grandioses* », d'autres critiquaient leur démesure.

Arrêtons-nous un instant sur les principaux records¹⁵ battus par les organisateurs eux-mêmes.

Au total, les Jeux auront coûté entre 26 et 38 milliards d'euros au 1,3 milliard de Chinois, contre 9,6 milliards d'euros à la Grèce en 2004. Le principal poste de dépenses est celui des infrastructures et des transports¹⁶ (17 milliards d'euros) ainsi que celui de l'environnement (6,4 milliards d'euros).

Du côté des 38 infrastructures sportives, 12 sites pékinois sont nouveaux, 11 sont des structures existantes et 8 sont temporaires. Le centre aquatique et le grand stade auront à eux seuls coûté respectivement 100 millions et 310 millions d'euros.

Les Jeux de Pékin ont accueilli 10 500 athlètes¹⁷ issus de 204 pays¹⁸, 40 000¹⁹ journalistes dont 21 600 accrédités. Ils ont distribué 302 médailles d'or dans 28 sports et comptabilisé 43 records du monde.

Afin d'assurer la sécurité, entre 100 000 et 150 000 policiers soutenus par 300 000 à 600 000 volontaires²⁰ ont été déployés. Au total, les JO auraient mobilisé près de 1 700 000 volontaires²¹.

Cet événement a été suivi sur place par 2 millions de spectateurs, et dans le monde par 4,7 milliards de téléspectateurs²².

L'impressionnante cérémonie d'ouverture fut elle-même un événement à la hauteur de ce qui précède, avec ses 15 000 participants, ses 29 000 feux d'artifice, ses 43,74 millions d'euros de valeur de tickets, et son chiffre porte-bonheur, le 8, qui a conduit les organisateurs à donner le coup d'envoi le 8/08/2008 à 20 h 08.

La Chine a fait de ses Jeux un événement unique, une véritable démonstration de puissance et de culture, mais aussi un outil au service de son projet de développement que les Jeux résumaient en trois idées maîtresses : « des JO verts²³, des JO de haute technologie, des JO du peuple ».

Après avoir prédit que ces Jeux seraient les plus grands de l'Histoire, le Président honoraire du CIO, Juan Antonio Samaranch, a conclu au lendemain de la cérémonie de clôture qu'ils étaient les meilleurs de toute sa vie. Jacques Rogge, Président du CIO, est également intervenu en ce sens dans son discours lors de la cérémonie de clôture, qualifiant ces Jeux de « *vraiment exceptionnels* ».

Une forte attente internationale

Indéniablement, les JO de Pékin occuperont une place à part parmi les plus grands événements sportifs. Outre leur dimension et la qualité de leur organisation, ce sont sans doute les Jeux dont on a le plus parlé.

Face à une Chine désireuse de montrer son ouverture au monde, les débats n'ont cessé d'enfler : pollution, nocivité des jouets diffusés sur le marché international et, bien entendu, droits de l'Homme.

Sept ans plus tôt, l'attribution des Jeux à la Chine s'était accompagnée d'un certain nombre de prises de position des autorités chinoises, des médias, du secteur associatif, en faveur de la défense des droits de l'Homme.

L'attente ainsi créée a ressurgi avec vigueur un an avant les Jeux, à la suite des interventions des associations de défense des droits de l'Homme²⁴. La contestation s'est ensuite diffusée à l'occasion des événements survenus au Tibet au mois de mars 2008, et a progressivement gagné une grande part de la communauté politique internationale, traversée par la question du boycott de la cérémonie d'ouverture et des Jeux.

À plusieurs reprises, le Président chinois Hu Jintao et le Président du CIO ont appelé à une non-politisation des Jeux, gardant en mémoire les graves événements subis lors de précédentes éditions.

Le 12 mai suivant, un séisme dévaste la région du Sichuan, causant la mort ou la disparition de 87 000 personnes. Le drame suscite un élan de solidarité des Chinois et de la communauté internationale, et jette un voile, pour un temps, sur les polémiques entourant les Jeux. Au final, la cérémonie d'ouverture dans le « Nid d'Oiseau » aura été vue par 91 000 spectateurs, dont près de cent²⁵ chefs d'État et de gouvernement. Auparavant, un grand banquet avait rassemblé les invités du Président Hu Jintao... sous une banderole de bienvenue en français.

Un effort d'ouverture linguistique

La Chine a voulu organiser des Jeux populaires, des Jeux accueillants et ouverts sur le monde. Elle a dû pour cela réaliser un effort considérable d'ouverture linguistique, en direction particulièrement des volontaires, des chauffeurs de taxi, du personnel hôtelier, des commerçants.

Des cours d'auto-apprentissage de l'anglais ont été distribués aux chauffeurs de taxi. Des formations en anglais et en français ont été mises en place dans les hôtels destinés à recevoir des spectateurs étrangers. Des cours d'anglais à grande échelle ont été organisés en pleine ville, réunissant, devant une estrade digne d'un concert, des milliers d'étudiants pour une répétition collective. Des initiatives similaires ont été prises en direction des volontaires présents en très grand nombre pour assister les spectateurs.

Si la démarche mérite d'être soulignée, les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances.

Les langues étrangères ne sont bien entendu pas tout à fait absentes en Chine. Elles sont cependant peu diffusées dans l'ensemble de la population et leur apprentissage connaît une faible diversité.

D'une part, l'anglais jouit d'une position dominante, quasi exclusive, son apprentissage étant obligatoire dans l'enseignement secondaire et supérieur. D'autre part, le russe et le japonais viennent ensuite s'imposer en deuxième et troisième position, suivis de loin par le français et l'allemand. Lorsqu'il est enseigné, le français est rarement celui, spécialisé, des affaires ou du tourisme, mais plus fréquemment un français littéraire, doublé de cours de civilisation et de littérature.

L'apprentissage du français connaît toutefois un regain d'intérêt en Chine depuis quelques années. Le nombre de départements universitaires de français est en constante progression (+ 136 % entre 2004 et 2006). Dans le supérieur, le français est proposé dans 175 universités, et les demandes d'ouverture de nouveaux cours, voire de création d'un département de français, sont régulièrement adressées à l'ambassade de France à Pékin.

La demande croissante de cours de français, qui s'explique par la hausse de la demande d'études en France, a également touché le réseau des Alliances françaises. Au total, notre langue est enseignée par environ 750 professeurs, et l'on estime entre 46 000 et 70 000 le nombre d'apprenants.

Dans ce contexte politique et linguistique, la Francophonie a dû s'adapter pour résoudre deux équations délicates. Comment exister et être visible dans ce gigantisme ? Comment assurer la légitimité de notre combat dans une période aussi sensible politiquement ?

Les mesures prises par le Secrétaire général de la Francophonie et la mobilisation de l'ensemble de la communauté francophone à ses côtés ont permis de relever le défi avec succès.

1.3 Une Francophonie proactive

Le nouveau profil du Grand Témoin

La désignation d'un observateur chargé de rendre compte de la place de la langue française dans les Jeux olympiques fut une initiative prise par le gouvernement français à l'occasion des Jeux d'Atlanta, de Nagano, de Salt Lake City et de Sydney. À titre d'exemple, cette mission avait été confiée au

Docteur Christine Janin en 2000 pour les Jeux d'hiver de Salt Lake City, puis à Anne Magnant, alors Déléguée générale à la langue française. Toutes deux ont souligné dans leur rapport le bon traitement réservé à la langue française.

Ce n'est qu'à compter des Jeux d'Athènes que l'Organisation internationale de la Francophonie a repris le flambeau et désigné un « Grand Témoin de la Francophonie ».

Le Secrétaire général de la Francophonie a tout d'abord désigné successivement deux personnalités issues du monde médiatique et journalistique. Les constats d'Hervé Bourges puis de Lise Bissonnette à Athènes et Turin furent manifestement moins enthousiasmants que ceux de leurs prédécesseurs, ce qui les a conduits à placer la question de la promotion de la langue française sur un terrain plus politique et à recommander, pour l'édition suivante, la désignation d'une personnalité politique.

C'est sur la base de cette proposition, et connaissant mes relations déjà anciennes avec la Chine, que le Secrétaire général de la Francophonie m'a fait l'honneur de me proposer cette mission.

Le profil du Grand Témoin est un choix déterminant pour assurer la réussite de la coopération avec le Mouvement olympique et les organisateurs des Jeux. Il doit tenir compte du contexte particulier de chaque édition olympique, mais aussi des objectifs et des priorités que se fixent les francophones. J'y reviendrai dans mes recommandations.

D'une approche bilatérale à une stratégie multilatérale

À côté de la mission d'expertise des premiers observateurs puis des deux premiers Grands Témoins, le gouvernement français avait constitué un groupe de travail interministériel associant les ministères de la Jeunesse et des Sports, des Affaires étrangères, de la Culture et de la Communication, ainsi que des représentants du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) et des écoles d'interprétation et de traduction (ISIT et ESIT).

Ce groupe a développé une stratégie de coopération avec les comités organisateurs des Jeux au travers d'une convention dans laquelle étaient précisés les domaines dans lesquels les efforts seraient réalisés pour assurer l'usage du français, ainsi que les moyens engagés de part et d'autre.

Cette démarche bilatérale a perduré avec un succès variable jusqu'aux Jeux de Turin.

Les Jeux olympiques de Pékin ont inauguré une nouvelle ère, avec l'adoption d'une approche multilatérale s'adressant à la communauté francophone dans son ensemble.

Dans un premier temps, outre le travail accompli par le Comité interministériel français, les instances de l'OIF ont été saisies de ce dossier. En particulier le groupe de travail sur le français dans la vie internationale au plan opérationnel, puis le Conseil permanent de la Francophonie au plan politique.

Ensuite, un Groupe des ambassadeurs francophones a été réuni à Pékin, sous la présidence de S.E. le Général Papa Khalilou Fall, Ambassadeur du Sénégal en République populaire de Chine. Ce groupe, dont le secrétariat était tenu par S.E.M. Hervé Ladsous, Ambassadeur de France, était chargé d'assurer un dialogue régulier avec les autorités et les organisateurs chinois et de créer les conditions de la réussite des initiatives francophones. Un suivi très régulier et précis de ce dossier a été assuré par l'ensemble des ambassadeurs présents. Je tiens à souligner et à me féliciter de leur mobilisation et de leur enthousiasme sur ce sujet. Ils ont indéniablement constitué une pièce maîtresse du plan que nous avons échafaudé, sans laquelle le succès n'eût pas été au rendez-vous.

Enfin, une Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques de Pékin²⁶ a été négociée et signée entre l'OIF et le Cojob. Cet accord multilatéral définissait les modalités de coopération entre les deux parties, instituait un comité de coopération associant les ambassadeurs francophones et le Cojob, précisait la mission du Grand Témoin et présentait un programme de promotion de la langue française.

Ce dernier insistait particulièrement sur la traduction des annonces écrites et orales, la signalétique, le site Internet officiel des Jeux, les publications, la formation des cadres et volontaires du Cojob, ainsi que sur le recrutement des traducteurs et interprètes.

Ainsi ai-je eu l'honneur de signer pour l'OIF la première grande convention multilatérale à Pékin le 26 novembre 2007 avec M. Liu Qi, Président du Cojob, en présence du Président de la République populaire de Chine, M. Hu Jintao, et du Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy.

Un engagement global au service de la Francophonie dans le sport

Tout au long de l'année qui a précédé la tenue des Jeux de la XXIX^e Olympiade, l'OIF s'est attachée à inscrire son travail dans un contexte plus global de promotion de la langue française et de la francophonie dans le sport international.

Dès le 9 août 2007 s'est tenue à son initiative la première réunion des comités nationaux olympiques francophones (CNO)²⁷. Cette rencontre, coprésidée par M. Jacques Rey, Chef de mission de la Délégation olympique française, et Mme Chantal Moreno, Conseillère auprès de l'Administrateur de l'OIF, a eu lieu à Pékin en marge de la réunion des chefs de mission olympique organisée par le Cojob. Elle a rassemblé 36 représentants de 27 Comités nationaux olympiques, en présence de responsables du CIO.

Les CNO francophones ont été de nouveau réunis par Mme Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques à l'OIF, M. Henri Sérandour, Président du CNOSF, et M. Santi Hagne, Secrétaire général du CNO sénégalais (CNOSS), le 6 avril 2008²⁸, en présence de M. Youssouf Fall, Secrétaire général de la Confejes. Cette seconde rencontre a rassemblé plus de 60 personnes, parmi lesquelles trois membres du CIO, MM. Lamine Diack, Lassana Palenfo, Ram Rhuhee, et un membre du comité exécutif de l'Association des CNO (ACNO), M. Cheikh Thiaré. Ce second rendez-vous du Mouvement olympique et sportif francophone s'est également tenu à Pékin, à l'occasion de la XVI^e assemblée générale de l'ACNO.

Par ces rencontres, l'OIF poursuivait deux objectifs. D'une part, informer et associer la communauté sportive francophone à son action en faveur du français pendant les Jeux de Pékin, connaître ses besoins. D'autre part, contribuer à la création durable d'une famille sportive francophone et la mobiliser autour de projets et d'intérêts communs.

Ces deux réunions ont confirmé la nécessité de faire davantage travailler ensemble les membres du Mouvement olympique et sportif francophone et de renforcer leurs liens avec leurs interlocuteurs politiques et institutionnels.

Dans cette idée, plusieurs CNO ont demandé par exemple l'organisation d'une conférence francophone réunissant les CNO et les ministres des Sports.

De même, à l'issue de la seconde réunion des CNO francophones, l'OIF a tenu à organiser une rencontre entre les responsables des CNO et les ambassadeurs francophones, sous la coprésidence de MM. Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie, Henri Sérandour et Santi Hagne.

Enfin, l'étude déjà citée menée par la Francophonie à partir du mois de juin 2008 sur la place de la langue française et de la francophonie dans le mouvement sportif et olympique international, participe de cette approche globale et de la volonté de l'OIF de nouer des partenariats durables dans le champ sportif.

À l'appui de ce projet et de la mission du Grand Témoin de la Francophonie, l'OIF a d'ailleurs créé en son sein pour la première fois au mois de mai 2007 un poste de Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques.

Cet ensemble d'initiatives et la nouvelle vision ainsi développées par l'OIF ont permis d'amorcer avec succès une coopération nouvelle et de qualité avec le Mouvement sportif qui a indéniablement porté ses fruits pendant les Jeux de Pékin.

Notes

-
1. Les autres langues sont l'anglais (97,5 %), l'espagnol (27 %), l'allemand (14,5 %), le russe (12 %), l'arabe (9,5 %), le coréen et le portugais (2,5 %). Toutefois, une recherche à partir des sites Internet des 85 organisations sportives interrogées permet d'avancer qu'environ 53 % d'entre elles ont le français parmi leurs langues officielles (93 % pour l'anglais).
 2. Ce chiffre est porté à 56 % si l'on tient compte de l'ensemble des réponses.
 3. 17 % de l'ensemble des réponses.
 4. 73 % de l'ensemble des réponses.
 5. 89 % de l'ensemble des réponses.
 6. 53 % de l'ensemble des réponses.
 7. 42 % de l'ensemble des réponses.
 8. 66 % de l'ensemble des réponses.
 9. 51 % de l'ensemble des réponses.
 10. 46 % de l'ensemble des réponses.
 11. 48 % de l'ensemble des réponses.
 12. 29 % de l'ensemble des réponses.
 13. 17 % de l'ensemble des réponses.
 14. Pour traduire les règlements sportifs, les grands événements, le site Internet...
 15. Les chiffres présentés dans cette partie sont en attente de validation par le Cojob et le CIO, le rapport final du Cojob n'ayant pas encore été publié à la date de rédaction du présent rapport.
 16. Création notamment d'un nouveau terminal d'aéroport dont la surface fait cinq fois celle de Heathrow, et de trois nouvelles lignes de métro qui feront du métro de Pékin le plus grand du monde.
 17. Comme les Jeux d'Athènes et de Sydney.
 18. Cinq de plus qu'à Sydney, deux de plus qu'à Athènes.
 19. Contre 20 000 à Athènes.
 20. Ils étaient 45 000 à Athènes.
 21. D'après *Courier international* du 13 août 2008 : 1 million de volontaires « civiques » au service de la population pour servir de guides, interprètes, chauffeurs, 400 000 volontaires « accrédités » chargés d'encadrer les compétitions dans les stades, 200 000 volontaires « supporters », 40 000 volontaires « urbains » veillant à la circulation.
 22. Ils étaient 4 milliards lors des JO d'Athènes.
 23. À titre d'exemple, 70 millions de fleurs ont été utilisées pour les compositions à la gloire des JO, sans compter la création de parcs, jardins et allées verdoyantes dans toute la ville.
 24. Campagne de sensibilisation de Reporters sans frontières, lettre ouverte au Président du CIO, intervention lors du discours de Liu Qi au départ de la flamme olympique à Athènes, lettre ouverte de la Fédération internationale des droits de l'Homme et de l'Organisation mondiale contre la torture à un membre du CIO...
 25. Chiffres communiqués par le CIO : 9 souverains, 63 chefs d'État, 17 chefs de gouvernement.
 26. Texte de la Convention en annexe page 54.
 27. Compte rendu en annexe page 64.
 28. Compte rendu en annexe page 68.



Pékin 2008
Des Jeux olympiques
en français

2.1 Un partenariat de qualité avec le CIO et le Cojob

Le Cojob

1. La signature d'une convention

À l'occasion de mon premier déplacement en Chine au mois d'octobre 2006, j'ai rencontré M. Liu Qi, Président du Cojob, et ai engagé avec lui le processus d'élaboration de la Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques de Pékin.

Intéressé par le travail initié lors des précédents Jeux par le gouvernement français, le Cojob s'est montré très sensible à notre volonté d'engager une démarche multilatérale et a accepté le principe de la signature d'une convention à cette condition.

Un projet de convention a donc été élaboré conjointement par le groupe de travail interministériel du gouvernement français et le groupe de travail sur le français dans la vie internationale de l'OIF. Il a ensuite été proposé et négocié avec le Cojob par le Groupe des ambassadeurs francophones à Pékin, ainsi que par Mmes Chantal Moreno, Conseillère auprès de l'Administrateur de l'OIF, et Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques, lors d'une mission en Chine du 7 au 10 août 2007.

Avant la signature de cet accord le 26 novembre 2007, j'ai effectué une seconde mission en Chine en tant que Grand Témoin de la Francophonie au début du mois de septembre 2007. Ma rencontre, le 4 septembre, avec M. Wang Wei, vice-Président exécutif et Secrétaire général du Cojob, a permis de finaliser le texte de la convention et de proposer au Cojob les services de l'OIF pour contribuer au recrutement de stagiaires, journalistes et traducteurs francophones.

2. L'aide au recrutement de traducteurs francophones

Sur ma proposition, en accord avec l'OIF, une délégation du Cojob conduite par MM. He Chuan, Directeur des relations internationales, et Zhang Yong, Responsable de la division linguistique, s'est rendue à Paris et Bruxelles du 12 au 15 novembre 2007.

Préalablement, l'OIF avait lancé un appel à candidatures qui s'est avéré très mobilisateur auprès des écoles de journalisme, de traduction et d'interprétation des États et gouvernements membres de la Francophonie.

Plus de 400 candidatures ont été adressées à l'OIF depuis l'Algérie, la Belgique, le Canada, la Chine, les États-Unis, la France, le Gabon, le Maroc, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Québec, Singapour, la Suisse et Taïwan.

Plus de 80 candidats ont été auditionnés pour une première sélection de 40 traducteurs. La composition de l'équipe a été finalisée dans un second temps à Pékin, après le recrutement de M. Daniel Glon comme responsable des traducteurs francophones du Cojob.

Au final, une équipe de 33 traducteurs francophones a été mise en place, avec en son sein 18 Français, 11 du Québec, 2 Suisses, 1 Belge et 1 Égyptien. Elle était chargée de traduire au quotidien, avant, pendant et après les Jeux, la plate-forme intranet INFO2008, une partie de la signalétique, de la documentation, des annonces orales préparées en amont.

Le CIO

1. L'amorce d'une coopération durable

Les contacts avec le CIO ont été engagés dès le mois de juillet 2007, avec tout d'abord l'annonce au Président Jacques Rogge, le 11 juillet 2007, de la désignation au sein de l'OIF de la Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques.

S'est ensuivie une réunion très constructive à Lausanne le 31 juillet 2007 entre le Directeur de cabinet de M. Rogge, M. Christophe de Kepper, et Mme Delacroix.

À cette occasion, le CIO a réaffirmé sa disponibilité pour faciliter l'exercice de ma mission de Grand Témoin et contribuer à la réussite des actions de l'OIF avant et pendant les Jeux de Pékin. Il a été convenu qu'un entretien entre le Président Jacques Rogge, S.E.M. Abdou Diouf et moi-même aurait lieu au début de l'année 2008. Enfin, le CIO et l'OIF sont convenus de travailler ensemble à plus long terme, d'une part, sur l'élaboration d'un cahier des charges relatif à l'usage des langues officielles pendant les JO, en partenariat avec les comités d'organisation. D'autre part, sur l'élaboration d'un accord permettant la conduite d'actions communes en direction du Mouvement olympique.

Le signal positif ainsi donné par le CIO s'est très largement confirmé par la suite, l'OIF ayant toujours reçu le meilleur accueil tant dans la phase de préparation des Jeux que pendant leur tenue.

L'entretien avec M. Rogge a eu lieu le 23 janvier 2008¹. Ce fut l'occasion pour le Secrétaire général de la Francophonie de lui remettre officiellement la convention signée entre l'OIF et le Cojob, et pour le Président du CIO d'inviter S.E.M. Abdou Diouf à l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin.

J'ai pour ma part présenté au Dr Rogge mes premières observations sur la place réservée par les Chinois à la langue française dans la phase de préparation des Jeux et ai particulièrement insisté sur les efforts restant à fournir.

Parmi ceux-ci figurait l'insuffisante et pourtant indispensable traduction de la signalétique à l'extérieur des enceintes sportives. M. Rogge s'est engagé à sensibiliser le Cojob à nos attentes, par l'intermédiaire de son Directeur exécutif pour les Jeux olympiques, M. Gilbert Felli, qui se rendait à Pékin quelques jours plus tard.

Peu de temps après, nous avons eu la confirmation que nos demandes avaient été prises en compte par les organisateurs chinois, ces derniers ayant décidé de refaire tous les panneaux visés, afin que la langue française y figure.

Enfin, le CIO a offert son soutien à l'OIF pour la mise en place de la seconde réunion des CNO francophones et pour l'organisation de l'événement francophone du 9 août 2008 à Pékin, auquel le Président Rogge a confirmé sa présence.

2. Un soutien sans faille pendant les Jeux

Pendant les Jeux olympiques, la coopération avec le CIO, par l'intermédiaire en particulier de Mme Florence Lethier, a été remarquable.

Les conditions protocolaires d'accueil de S.E.M. Abdou Diouf ainsi que les facilités nécessaires à l'exercice de ma mission ont été assurées. Nous avons notamment bénéficié d'une accréditation² du meilleur niveau. Il en fut de même pour la Commissaire de l'OIF. Ce sésame nous permettait de circuler sur tous les sites dans d'excellentes conditions et d'accéder au parc de véhicules du CIO.

Le CIO n'a pas manqué non plus de nous aider dans la prise des contacts nécessaires au bon déroulé du programme de visite du Secrétaire général et du mien, en particulier pour l'entretien avec M. John Furlong, Directeur général du Comité d'organisation des JO de Vancouver, pour la visite du centre de presse, du centre de télédiffusion et du Village olympique.

De même, le CIO fut un appui très précieux pour l'organisation et le bon déroulement de l'événement francophone du 9 août : aide à la diffusion des invitations dans les hôtels de la famille olympique et, je tiens à le souligner, relais de l'information sur le site Internet et intranet du Mouvement olympique.

La qualité des relations développées tout au long de l'année précédente entre le CIO et l'OIF et l'efficacité de nos interlocuteurs m'ont ainsi permis de travailler de façon tout à fait satisfaisante. J'ai pu, de même, bénéficier du soutien de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois qui m'a accompagné dans tous mes déplacements et que je remercie.

2.2 La mobilisation des États et gouvernements francophones

Une fois signée, la convention OIF-Cojob a été appliquée, d'une part, par le Cojob qui avait annoncé son intention de dépasser les objectifs de la convention, d'autre part, par l'OIF et les États et gouvernements francophones dont dépendait également la déclinaison concrète de cet accord.

La mise à disposition de moyens humains et techniques

1. L'aide à la traduction

En accord avec la convention OIF-Cojob, trois initiatives ont été prises pour accompagner la politique de traduction du Cojob.

D'une part, très en amont des Jeux, plusieurs États francophones se sont engagés aux côtés du Cojob par la mise à disposition de stagiaires.

Ce fut le cas, dès novembre 2005, de la France qui a pris en charge le transport international et les indemnités de 20 stagiaires traducteurs intervenant auprès du Cojob et du Cojoq (Quingdao) sur un total de 118 mois de stage.

Les gouvernements québécois et suisse firent de même en 2007 et 2008, avec la prise en charge de 12 stagiaires du Québec sur 48 mois de stage et de 3 stagiaires suisses pour 18 mois de stage.

L'envoi de 3 stagiaires tunisiens initialement prévu n'a malheureusement pas été suivi d'effets pour des raisons de technique budgétaire.

D'autre part, il convient de souligner que l'opération conjointe OIF-Cojob de recrutement de traducteurs professionnels évoquée précédemment a été très fortement relayée par plusieurs États et gouvernements membres de la

Francophonie, en particulier par la Communauté française de Belgique, la France et la Suisse.

Enfin, comme lors de précédentes éditions des Jeux, l'Insep a élaboré un lexique trilingue des sports olympiques, validé par la quasi-totalité des fédérations sportives chinoises. Diffusé sur cédérom à 5 000 exemplaires, il est toujours consultable en ligne à l'adresse www.lexique-jo.org.

2. L'organisation de formations linguistiques

À l'initiative de l'ambassade de France en Chine, une formation en français a été offerte à 24 journalistes pékinois. Les 120 heures de cours ont été assurées par l'Alliance française de Pékin.

De même, l'Alliance française de Qingdao a assuré la formation en français d'une vingtaine de volontaires du Cojoq.

3. Les publications

Afin de tenir compte des besoins en formation et en information des différents publics (médias, volontaires, personnel hôtelier, personnel de santé, institutionnels chinois, spectateurs...), plusieurs documents pédagogiques ont été réalisés à l'initiative de l'ambassade de France.

Ainsi, dans le domaine de la santé, un référentiel pour l'enseignement du français de la santé a été conçu et livré au Bureau de la santé de la municipalité de Pékin. Il a servi de support à l'organisation de formations des personnels de santé à l'Alliance française et à l'Université des langues et cultures de Pékin.

Un kit bilingue composé d'un livret et d'un CD audio a également été réalisé pour le personnel de santé chinois déployé pendant les JO.

De même, un plan de la ville annoté en français a été publié à 10 000 exemplaires conjointement par l'ambassade de France et le CNOSF. Destiné aux spectateurs et aux membres de la famille sportive, il présentait une cartographie des sites olympiques, les numéros utiles, les sites touristiques.

Enfin, dans le cadre d'une politique de promotion de la langue française auprès des scolaires, un kit intitulé « 100 phrases en français et en chinois pour accueillir les Jeux olympiques » a été conçu par l'ambassade de France et la société Aifly. Il a été présenté dans 18 établissements scolaires de Pékin lors de leçons de français sur un mode ludique. 14 000 kits ont été ainsi distribués et 50 000 autres expédiés dans d'autres établissements scolaires et universitaires chinois.

Un effort de visibilité

Au-delà de cette coopération technique, l'objectif de la Francophonie était de rendre visibles son action et son message. Le choix a été fait de communiquer sur un mode dynamique et ludique, associant étroitement le Mouvement sportif olympique.

1. Le salon Expolangues

La première occasion s'est présentée le 6 février 2008, lors de la 26^e édition du salon Expolangues à Paris, dont la Chine était invitée d'honneur.

Le Secrétaire général de la Francophonie a été invité par les organisateurs, le Groupe l'Étudiant, à présider l'inauguration du salon. S.E.M. Abdou Diouf était accompagné par S.E.M. Zhao Jinjun, ancien Ambassadeur de la République populaire de Chine, et Mme Xu Lin, Directrice générale du HANBAN.

Il a également tenu à mettre à l'honneur le sport olympique le plus prisé en Chine, le tennis de table, et deux de ses meilleurs représentants, le médaillé olympique et champion du monde Jean-Philippe Gatien, et la championne de France Wang Xiao Ming. Tous deux étaient aux côtés du Secrétaire général lors de la visite du salon avant de participer à une démonstration de tennis de table très conviviale avec lui et S.E.M. Zhao Jinjun.

C'est dans ce cadre que fut lancée par le gouvernement français³, avec la participation de l'OIF, la campagne « Le français, langue olympique ». Dotée d'une identité visuelle volontairement colorée et gaie, cette opération de communication a permis de diffuser avant et pendant les Jeux 2 000 épinglettes de petite et grande tailles, les plus grandes à l'effigie de Pierre de Coubertin « warholisé », ainsi que 20 000 dépliants de format poche, présentant, d'une part, les actions de la Francophonie pour les Jeux de l'été 2008, d'autre part, des phrases pratiques en français et en chinois.

Cette campagne a reçu un très bon accueil et a servi de support et d'identité à l'événement majeur du 9 août 2008 organisé à Pékin par l'OIF.

2. L'événement francophone du 9 août 2008 à Pékin

Invité à la cérémonie d'ouverture des Jeux par le Président Jacques Rogge, S.E.M. Abdou Diouf a souhaité saisir l'occasion de sa venue à Pékin pour rassembler et rencontrer l'ensemble de la famille politique et sportive francophone. Au lendemain de l'ouverture des Jeux, un grand événement présidé par le Secrétaire général de la Francophonie, en présence de Jacques Rogge, du vice-Maire de Pékin et de moi-même, fut organisé par l'OIF pour la première fois dans l'histoire des Jeux, dans la grande salle de réception du Sofitel Wanda⁴.

540 personnalités se sont retrouvées, parmi lesquelles les chefs d'État et de gouvernement d'une vingtaine de pays francophones, l'ancien Premier ministre

du Japon, des autorités chinoises, des ministres des Sports, des Affaires étrangères et des Finances des pays francophones, le Directeur général de l'Unesco, le Secrétaire général de l'Union africaine, les ambassadeurs francophones, plus de quinze membres du CIO, des représentants du Cojob, des présidents et secrétaires généraux de fédérations sportives internationales, des présidents et secrétaires généraux de comités nationaux olympiques, des responsables des comités d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver, de Londres et des Jeux olympiques de la jeunesse de Singapour, des responsables des villes candidates à l'organisation des JO de 2016, des artistes et de nombreux sportifs.

Cet événement a été couvert sur place par 70 journalistes et largement repris par les médias francophones, chinois et même anglo-saxons. Il était animé par Patrick Simonin, présentateur du journal télévisé de TV5MONDE et retransmis sur cette chaîne.

Le projet du Secrétaire général de la Francophonie était résolument de faire se rencontrer les plus hauts responsables politiques et sportifs francophones, ainsi que leurs amis du Mouvement sportif international, autour de leur attachement à l'olympisme, à la langue française et aux valeurs communes qu'ils véhiculent.

Plongée au cœur des Jeux de Pékin, cette manifestation s'est avérée particulièrement conviviale, bénéficiant du remarquable accompagnement musical des musiciens guinéens Ba Cissoko et Bangoura Karamoko, et du Tunisien Mourad Sakli et son ensemble. Elle s'est conclue sur une démonstration de tennis de table présentée par les champions chinois Jiang Jia Liang, Chen Long Can, Wang Tao, le Belge Jean-Michel Saive et la Franco-Chinoise Wang Xiao Ming, rapidement rejoints par l'ensemble des hautes personnalités politiques et sportives présentes.

Le succès de cet événement, unanimement reconnu, a bénéficié du soutien de deux partenaires privés, la maison Lacoste et la société Cornilleau, de l'aide de Jean-Philippe Gatien et du professionnalisme de la société Openmind, prestataire pour l'OIF.

Le 9 août 2008, l'OIF a assurément réussi sa rencontre avec le Mouvement olympique international. Elle a donné d'elle une image dynamique qui contribuera à renforcer son partenariat avec le monde sportif. Elle a également donné un gage supplémentaire de sa capacité à mobiliser ses plus hauts représentants institutionnels au service du sport. Ce succès est à mettre au crédit des ambassadeurs francophones à Pékin, en particulier les ambassadeurs du Sénégal, de France, de Suisse, de Tunisie, du Cap-Vert, fortement impliqués dans les préparatifs. Le soutien précieux des autorités monégasques doit être souligné également.

Face à cette détermination francophone, la Chine a elle aussi tenu ses engagements. Le français a occupé une place honorable pendant les Jeux de 2008.

2.3 Un traitement assez satisfaisant de la langue française

Les Chinois m'avaient assuré qu'ils s'attacheraient non seulement à respecter à la lettre la convention mais aussi à aller au-delà chaque fois que cela serait possible.

Ma mission en Chine du 7 au 12 août 2008 me l'a prouvé⁵. Si des avancées importantes restent à accomplir lors des prochains Jeux olympiques, les Jeux de Pékin auront montré qu'il n'est ni impossible, ni futile d'assurer à la langue française la place qui lui revient et de traduire dans les faits le principe de la diversité linguistique.

Les bons points

1. La signalétique hors des sites olympiques

Dès mon arrivée à l'aéroport de Pékin, j'ai été frappé par la présence du français sur l'ensemble des supports directionnels permettant de faciliter la circulation des spectateurs des Jeux olympiques : salon réservé aux personnalités, contrôle de douane, immigration, récupération des bagages, centre de validation des accréditations.

Il en fut de même sur le chemin qui menait au centre de Pékin où j'eus l'occasion d'apercevoir de grands panneaux présentant le slogan officiel des Jeux dans près de dix langues.

2. La signalétique et les annonces sur les sites olympiques

La langue française était omniprésente sur les panneaux directionnels des sites de compétition, au Beijing Hotel où se trouvaient les bureaux du CIO, au centre d'accréditation, au Village olympique où étaient hébergés les athlètes et les chefs de mission. Elle l'était dans une moindre mesure au centre de presse, au centre de télédiffusion et dans les autres hôtels de la famille olympique, mais elle y occupait néanmoins une place convenable.

Pendant les compétitions, la langue française était également très présente dans les annonces orales présentant les athlètes, les pays en compétition, la discipline concernée, le niveau de la compétition et le résultat. Cela est particulièrement vrai toutefois pour les sports réputés plus « francophones », tels l'escrime, le judo, l'athlétisme, le handball. Dans ces disciplines, l'usage de la langue française a su être préservé au fil du temps dans les grandes rencontres sportives, à l'initiative des présidents de fédérations internationales. À Pékin, ce sont eux qui ont pris, en accord avec le Cojob et le CIO, les mesures nécessaires pour garantir la présence de commentateurs francophones pendant les compétitions.

Cette réalité n'est toutefois pas vérifiable dans toutes les disciplines. Notre langue a été totalement ignorée ou variablement utilisée, par exemple, lors des compétitions de basket-ball ou de tennis. Dans ces cas, ni le CIO, ni le Cojob, ni la Fédération internationale n'ont cru bon de recruter ou d'utiliser à plein temps un commentateur parlant français, malgré la responsabilité qui leur incombe dans la suite logique de la Charte olympique.

Avant d'évoquer les cérémonies officielles, je tiens à noter tout particulièrement que, dans le domaine de la signalétique et des annonces orales, la langue française occupait la plupart du temps la première ligne, devant l'anglais puis le chinois.

3. Les cérémonies officielles

Sur invitation du Président du CIO, j'ai assisté le 8 août 2008 à la cérémonie d'ouverture avec le Secrétaire général de la Francophonie. J'ai pu constater que la langue française était également présente tout au long de la cérémonie. Il en fut de même pour la cérémonie de clôture.

Tous les discours ont été intégralement traduits sur les écrans géants du Nid d'Oiseau, ainsi que les textes lus tout au long du spectacle.

La présentation des délégations olympiques était faite dans les trois langues, tant à l'oral que sur les panneaux portés par les volontaires chinois qui précédaient chaque porte-drapeau.

Le Président du CIO n'a pas manqué non plus d'intervenir en français. Je regrette toutefois la brièveté de ses propos dans notre langue, lui conférant ainsi un rôle plus symbolique qu'un statut de langue officielle au même titre que l'anglais.

À la télévision, enfin, les discours de MM. Liu Qi et Jacques Rogge étaient traduits oralement par les présentateurs.

4. La traduction des documents et des systèmes d'information

Conformément aux dispositions de la convention passée avec l'OIF, le Cojob a réalisé un effort très important de traduction de l'ensemble de la documentation mise à disposition des spectateurs : guide des accréditations, programme des compétitions, guide des transports, guide de la famille olympique...

Il s'est également appliqué à fournir aux délégations olympiques des documents de travail traduits en français (documents techniques préparatoires, ordres du jour, comptes rendus...).

Il en fut de même pour le site Internet www.beijing2008.cn et pour la plate-forme intranet INFO2008 dont la version française était permanente et de qualité.

Seuls bémols et non des moindres que je détaillerai dans un instant : la traduction du Guide du spectateur et la simultanéité de l'information délivrée en français sur l'intranet.

5. Les ressources humaines francophones

Ce chapitre nous donne aussi plusieurs éléments de satisfaction, même si nous verrons que c'est sans doute le domaine dans lequel l'effort devra être le plus porté pour les prochaines éditions des Jeux.

Je citerai tout d'abord en exemple l'équipe de traducteurs francophones recrutée par le Cojob, dont j'ai déjà précédemment parlé. Elle est tout simplement une nouveauté inaugurée par les Jeux olympiques de Pékin, comme l'a reconnu Daniel Glon, chargé de sa coordination.

C'est en effet la première fois que les autorités gouvernementales de France, du Québec, de Belgique, de Suisse et d'Égypte travaillaient ensemble avant et pendant les JO pour assurer l'usage de notre langue. Lors des précédentes éditions, l'équipe était constituée de Français uniquement. Cela est une illustration supplémentaire de la démarche multilatérale initiée à l'occasion de ces Jeux par l'OIF et les autorités chinoises. M. Glon en fera un atout, soulignant la richesse culturelle générée par la diversité de ses collaborateurs.

De la même façon, un effort important a été fait pour assurer la présence d'un grand nombre de volontaires parlant français aux côtés des athlètes et des chefs de délégation, au sein du Village olympique. Plusieurs comités nationaux olympiques m'ont témoigné leur très grande satisfaction en la matière, fruit d'une politique volontariste des responsables du Village olympique. D'après mes estimations, sur 3 000 volontaires affectés au Village, près de 1 000 pratiquaient un français de bonne qualité. Les éventuelles difficultés de compréhension rencontrées par les délégations nationales avec ces volontaires étaient davantage d'ordre culturel que linguistique. Mais le dévouement des volontaires chinois, unanimement reconnu, permettait toujours de surmonter ces obstacles.

Les mesures linguistiques prises par le Cojob, le CIO, et pour partie par l'OIF, ont permis de garantir une réelle visibilité à la langue française et, dans de nombreuses circonstances importantes, d'en assurer l'usage. Plusieurs enseignements des manquements constatés à Athènes et Turin ont été tirés.

Au demeurant, plusieurs domaines essentiels et stratégiques pour la visibilité et l'usage du français sont demeurés encore très insuffisamment investis. Parmi ceux-ci figurent, comme nous allons le voir, le champ des médias et celui de la formation des volontaires et des personnels d'accueil et d'accompagnement.

Les difficultés

1. Le slogan et les objets promotionnels, vitrines des Jeux

« One world, one dream. » Ce slogan officiel des Jeux, présent sur tous les supports de communication et sur tous les supports commerciaux, n'est jamais apparu en français, à l'exception d'un très grand panneau qui longeait l'une des principales avenues de Pékin près de la place Tien An Men.

Partout, seules les versions anglaise et chinoise étaient utilisées par les organisateurs : sur tous les documents destinés au public, les documents techniques et de travail, le site Internet, les banderoles, les objets publicitaires, les objets promotionnels... pas un mot de français.

Les initiatives francophones pour y remédier sont restées vaines. Très tôt dans la phase de préparation des Jeux, l'ambassade de France à Pékin avait proposé au Cojob la traduction « Un même rêve, pour un même monde ». De son côté, l'OIF a soulevé cette question à plusieurs reprises lors de ses différentes missions en Chine sans jamais obtenir ni explication précise, ni satisfaction à sa demande. Lors d'un entretien, le Cojob a bien reconnu que la version française existait mais qu'elle n'était pas utilisée, probablement pour des raisons de coût ou de mauvaise coordination entre ses services...

Il s'agit là d'une lacune importante en termes de visibilité, tant ce slogan constitue par excellence la vitrine des Jeux du fait de la multitude de supports sur lesquels il apparaît.

2. La qualité variable et les oubliés de la traduction

Les efforts réalisés par le Cojob pour assurer la traduction de la signalétique, des réunions, des documents de travail, avant et pendant les Jeux furent réels mais la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous. Plusieurs erreurs de traduction ont été relevées par les délégations : tantôt gênantes du point de vue de l'organisation (les CNO disposaient-ils de voitures « allouées » ou « à louer » ?), parfois plus amusantes (« la flemme olympique »).

Cela semble lié au manque de coordination du travail de traduction par des professionnels expérimentés qui aurait prévalu pendant assez longtemps au sein du Cojob. D'une part, les responsables des services en charge de la traduction et de l'interprétation n'étaient pas issus de ces professions et n'en connaissaient sans doute pas totalement les contraintes et les exigences.

D'autre part, les premiers travaux ont été réalisés par des Chinois parlant français ou par des traducteurs francophones stagiaires ne disposant ni d'une expérience professionnelle suffisante, ni d'une connaissance fine de la terminologie sportive.

L'équipe de traducteurs professionnels et son responsable qui a désormais une longue expérience des Jeux olympiques n'ont été recrutés que quatre mois avant les Jeux⁶. L'urgence extrême dans laquelle ils ont dû travailler, traduire de nouveaux textes, relire et corriger les textes déjà traduits, ne leur a pas permis de maîtriser l'ensemble des productions et de corriger les erreurs. À titre d'exemple, la traduction des supports les plus visibles comme le site Internet, la gazette du Village, les textes des écrans géants, les magazines mensuels, d'une qualité variable, a totalement échappé au bureau de traduction. Celui-ci a été plutôt chargé de la traduction de différents guides, de la plate-forme INFO2008, des discours des cérémonies, de la signalétique.

À cela s'ajoutent des domaines dans lesquels la traduction a été soit totalement absente, soit partiellement mise à disposition des spectateurs. Tel fut le cas par exemple de la Commission d'arbitrage, chargée de juger des litiges entre les athlètes et les fédérations. Ses travaux (fiches de demande d'arbitrage, documents de travail, entretiens avec les athlètes et les responsables sportifs...) se déroulaient exclusivement en anglais.

Tel fut le cas également du Guide du spectateur, dont la traduction en français, obtenue de haute lutte par l'OIF au mois d'août 2007 et inscrite dans la convention, n'a été rendue disponible que sur Internet et n'a jamais été publiée à la différence des versions anglaise et chinoise. Ce point, important pour l'OIF car dérogatoire à l'accord passé avec le Cojob, est demeuré inexplicé.

3. La rareté des ressources humaines francophones

Le recrutement, la formation et la mise à disposition de volontaires et de personnels d'accueil parlant français sont les principales lacunes de ces Jeux du point de vue linguistique.

J'ai pu le constater dans les hôtels officiels de la famille olympique. Le personnel ne parlait pas le français, ce qui a parfois posé des difficultés de compréhension très concrètes avec certaines délégations francophones. Ces hôtels disposaient en outre de volontaires chinois, chargés de renseigner et d'orienter les spectateurs et les délégations. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer parmi eux des volontaires parlant français.

De la même façon, le groupe de volontaires affectés par le CIO à l'accompagnement des personnalités ne comptait dans ses rangs qu'un nombre trop restreint de locuteurs de français.

Sur les sites de compétition, au contraire, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des volontaires chinois parlant français, chargés d'accueillir les spectateurs. Après discussion avec plusieurs d'entre eux et d'après mes estimations, chaque site disposait d'environ 10 % de ces volontaires parmi ses équipes, ce qui demeure peu.

Toujours très accueillants, serviables et chaleureux, ces volontaires se sont montrés très désireux et enthousiastes de parler notre langue. Ils prenaient d'eux-mêmes l'initiative de venir à notre rencontre dès qu'ils entendaient quelqu'un s'exprimer dans la langue du baron Pierre de Coubertin. Lorsque ces volontaires n'étaient pas présents à l'accueil, il était possible de les rencontrer au bureau des langues installé sur chaque site de compétition.

Toutefois, la présence de volontaires parlant français semble plus tenir d'un certain hasard que d'une véritable politique de recrutement du Cojob. En outre, leur qualité d'expression était extrêmement variable et très souvent basique, nombre d'entre eux sachant prononcer les incontournables phrases de politesse mais pas suivre une conversation.

Enfin, plusieurs fédérations internationales m'ont fait part de leurs difficultés à disposer elles aussi de volontaires et de personnels techniques locaux de langue française. Ce fut vrai tant pour les volontaires accompagnant les élus fédéraux dans leurs déplacements, de langue anglaise uniquement, que pour les agents chinois chargés de juger de la régularité d'une compétition ou d'un résultat sportif, tous anglophones ou sinophones alors que leurs interlocuteurs fédéraux quotidiens étaient francophones. Dès lors que cette difficulté est portée sur la partie technique des Jeux, on imagine aisément l'inconfort quotidien dans lequel les responsables fédéraux ont dû assurer le bon déroulement des épreuves.

4. Les conditions de travail de l'équipe de traduction francophone

Comme je l'ai souligné plus haut, le recrutement des traducteurs professionnels a été particulièrement tardif, beaucoup plus que lors des précédentes éditions. Il en fut de même, dans une moindre mesure, pour le recours aux stagiaires, recrutés 18 mois avant les Jeux. À cela se sont ajoutés le faible encadrement de ces stagiaires, l'absence de direction de stage et de directives terminologiques.

De leur côté, les 55 traducteurs chinois étaient quasiment tous débutants, généralement des étudiants sans expérience du monde du travail, de la traduction, des Jeux olympiques, tout comme les stagiaires francophones.

À ces difficultés se sont ajoutées les conditions matérielles de travail, qui offraient peu de souplesse et de facilités à ces équipes. L'équipe francophone, constituée de 1 chef traducteur, de 3 coordinatrices, de 8 stagiaires et de 34 traducteurs, ne disposait que de 24 terminaux INFO⁷, d'un PC avec Internet et Word mais en version chinoise et avec un clavier anglais. Aucun réseau n'a pu être mis en place pour les traducteurs. En outre, l'équipe ne comptait aucune personne capable de transmettre la mémoire des précédents Jeux, contrairement à celle d'Athènes qui en avait trois. Enfin, l'équipe de traducteurs a participé à trois déménagements successifs avec perte régulière de ses données.

5. La langue française et les médias

L'utilisation de la langue française dans les médias a connu un sort identique à celui des précédentes éditions. À Pékin aussi, l'information « à chaud » était produite en anglais. Il s'agissait par exemple des résultats sportifs, des réactions des athlètes ou d'autres personnalités. Cela s'est vérifié également parfois pour des interviews d'athlètes francophones, données en français mais immédiatement traduites et diffusées... en anglais !

L'information ainsi produite « à chaud » en anglais est immédiatement diffusée aux journalistes accrédités, puis traduite en français et en chinois et diffusée dans cette seconde version aux médias. Compte tenu de l'exigence de rapidité qui s'impose aux journalistes, l'évidence fut de travailler à partir de la version anglaise.

La situation était différente pour l'information « froide », à savoir les biographies des athlètes, leur palmarès, tous les dossiers de fond qui avaient pu être constitués et traduits à l'avance. Ceux-là existaient d'emblée dans les trois langues sur la plate-forme intranet INFO2008.

En ce qui concerne plus particulièrement la télévision, cette fois encore, le signal TV n'était émis qu'en anglais. À l'image, les inscriptions figurant sur les écrans pour sous-titrer par exemple le nom et la fonction des personnalités interrogées, ou annoncer le nom des pays défilant pendant la cérémonie d'ouverture, apparaissaient uniquement en anglais. La double inscription ne figure effectivement pas au cahier des charges de la société chargée de diffuser ce signal. À ce jour, il est de la responsabilité de chaque média d'ajouter, ou non, une inscription supplémentaire. Généralement, cette carence est comblée par le présentateur qui traduit oralement ce qui apparaît à l'écran. Il s'agit d'une difficulté récurrente à laquelle nous nous heurtons, dénoncée par les Grands Témoins à chaque édition des JO. Un examen approfondi des conséquences techniques et financières de la création d'un signal en français devrait être assuré afin de vérifier de façon certaine la faisabilité d'un tel projet et d'en mesurer l'impact.

Malgré ces lacunes importantes, conscient des progrès déjà accomplis, je garde de ce travail d'observation une impression positive de la place offerte à la langue française et à la francophonie pendant ces Jeux.

Beaucoup craignaient qu'elles soient le parent pauvre des Jeux. Ce ne fut pas le cas. La visibilité de notre langue a été bonne et son usage réel même s'il demeure encore insuffisant. Le soutien à nos actions et l'intérêt qu'elles ont suscité au sein du Mouvement olympique comme auprès des autorités chinoises sont incontestables.

Les efforts demeurant à porter pour les prochains Jeux nous ramènent sans cesse aux constats des précédents Grands Témoins : anticiper davantage le travail de traduction et investir beaucoup plus massivement sur les ressources humaines parlant français.

J'y reviendrai dans mes recommandations.

Notes

1. Compte rendu en annexe page 66.
2. Elle nous a permis d'accéder à tous les sites de compétition en tribune officielle, aux hôtels de la famille olympique, aux bureaux du CIO, au parc automobile du CIO, aux cérémonies officielles, au Village olympique et aux centres des médias.
3. Ministère des Affaires étrangères et européennes, ministère de la Culture, ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.
4. Discours prononcés par MM. Abdou Diouf, Jacques Rogge et Jean-Pierre Raffarin en annexe page 48.
5. Programme d'activité 2006-2008 du Grand Témoin de la Francophonie en annexe page 42.
6. Contre J-23 mois à Athènes, J-24 mois à Salt Lake City et à Sydney.
7. Traitement de texte rudimentaire, pas de contrôle d'orthographe, pas de connexion Internet pour références, pas de dictionnaire électronique, pas de clavier français.

3

Les recommandations

L'ensemble des actions réalisées à l'initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 2007 a permis de mettre en œuvre la quasi-totalité des recommandations formulées par M. Bourges et Mme Bissonnette. Les progrès conséquents déjà accomplis ouvrent de nouvelles perspectives de collaboration avec le Mouvement olympique et les futurs « Cojo », nécessitant pour l'OIF un renforcement de ses moyens d'action et un élargissement de sa sphère d'intervention.

Je formule les recommandations suivantes :

3.1 Recommandations à l'intention de l'OIF

1. Poursuivre et amplifier la démarche multilatérale engagée à Pékin en obtenant l'implication d'un plus grand nombre d'États ;
2. Renouveler l'expérience réussie d'élaboration d'une convention avec le Cojo ;
3. Initier les contacts avec les Cojo le plus en amont possible, ainsi qu'avec les villes candidates qui pourraient utilement être sensibilisées aux attentes des francophones ;
4. Associer le Grand Témoin le plus tôt possible aux discussions entre l'OIF, le CIO et le Cojo, afin qu'il soit partie prenante des accords linguistiques et qu'il accompagne très en amont les actions périphériques menées par l'OIF ;
5. Veiller à adapter le profil du Grand Témoin aux objectifs spécifiques fixés par l'OIF sur chaque Olympiade (défense de la langue française, communication, organisation d'événement, renforcement des liens avec le Mouvement sportif...) et aux contraintes locales. Le contexte chinois justifiait le recours à un responsable politique connaissant bien ce pays. Une personnalité politique de haut rang ou une personnalité sportive reconnue me semblerait adaptée pour les Jeux de Vancouver ;
6. Examiner de façon plus précise les solutions qui permettraient d'assurer la simultanéité de la transmission de l'information « à chaud » en anglais et en français aux médias, ainsi que la mise en place d'un signal TV en français ;
7. Développer des actions de communication avant, pendant et après les JO en y associant le Mouvement sportif, comme ce fut le cas avant et pendant les JO de Pékin ;

8. Systématiser l'organisation d'un événement francophone à l'occasion de chaque édition des Jeux. Outre l'organisation de réceptions, telle celle du 9 août 2008, la création d'un prix récompensant les meilleurs personnalités sportives, partenaires et projets francophones de l'année pourrait être étudiée ;
9. L'OIF devrait pouvoir concevoir et proposer une offre de services linguistiques « clé en main » alliant aide au recrutement de l'équipe de traducteurs, aide à la formation, aide à la traduction, soutien aux événements francophones. Des demandes en ce sens ont été formulées par les organisateurs des Jeux olympiques de la jeunesse de 2010 ;
10. Une approche plus globale devrait aussi conduire l'OIF à amplifier la coopération initiée avec le CIO, le Mouvement olympique francophone et la Confejes afin d'offrir au Mouvement sportif des formations, un soutien à des programmes sportifs, la création de bourses pour les athlètes... ;
11. Accompagner les efforts de promotion de candidatures francophones à la tête des fédérations et des organisations sportives internationales et, d'une façon générale, mener toute action permettant de développer un sentiment d'appartenance à la communauté sportive francophone ;
12. Étudier les possibilités de collaboration avec le Comité international paralympique et les organisateurs des Jeux paralympiques. Lors des Jeux de Pékin, le Cojob avait refusé la proposition de l'OIF d'intégrer les Jeux paralympiques dans la Convention pour la promotion du français ;

3.2 Recommandations à l'intention du CIO

13. Élaborer entre le CIO et l'OIF un « code de bonne conduite linguistique » qui devra être intégré au cahier des charges des villes organisatrices des Jeux olympiques ;
14. Assurer la présence d'agents de liaison parlant français en nombre suffisant parmi ceux accompagnant les personnalités invitées aux Jeux ;
15. Conférer une place plus conséquente à la langue française dans les discours prononcés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi qu'à l'occasion de chaque cérémonie officielle avant et pendant les Jeux ;
16. Développer avec l'OIF et la Confejes une collaboration plus globale en faveur de la langue française et de la francophonie dans le mouvement sportif (formations linguistiques, solidarité et aide aux athlètes et entraîneurs francophones, programmes sportifs en pays francophones...) ;

17. Faciliter le transfert des compétences et des connaissances linguistiques entre les Cojo successifs ;

3.3 Recommandations à l'intention des futurs Cojo

18. Anticiper très en amont des Jeux le recrutement de l'équipe de traduction, avec l'arrivée d'un chef traducteur notamment au moins 24 mois à l'avance et celle des traducteurs experts au moins 20 mois à l'avance ;

19. Accueillir des stagiaires pendant 8 à 12 semaines au sein de cette équipe, entre le vingtième et le sixième mois avant les Jeux et proposer aux meilleurs éléments de poursuivre comme traducteurs rémunérés. Dans ce cadre, il est important de prévoir l'encadrement et la formation des stagiaires ;

20. Veiller à garantir une traduction en français systématique et de qualité pour le slogan officiel des Jeux, le site Internet et le système INFO, la gazette du Village, les textes des écrans géants sur les sites sportifs, les guides (en particulier celui destiné aux spectateurs), les brochures, les discours, la signalétique, les documents de travail des délégations olympiques, les inscriptions figurant sur les objets promotionnels des Jeux ;

21. Réaliser un effort tout particulier de recrutement et de formation de volontaires parlant français et veiller à ce que les délégations francophones bénéficient de leurs services dans de bonnes conditions ;

22. Investir dans la formation linguistique des personnels hôteliers, personnels de sécurité, personnels de santé ;

23. Identifier très en amont auprès des fédérations sportives internationales leurs besoins de collaborateurs locaux parlant français (juges, arbitres...) et préparer avec elles la mobilisation des moyens nécessaires.

Conclusion

Les Jeux olympiques de Pékin ont offert à la Francophonie une occasion privilégiée de franchir un nouveau cap décisif dans sa promotion et dans celle de la langue française.

Ils permirent de prouver que le combat en faveur du français n'était ni vain ni dépassé mais qu'il répondait à des besoins concrets et pouvait adopter des formes dynamiques et originales.

Ils permirent à l'OIF d'aller à la rencontre de ses États et gouvernements membres pour les convaincre que le sport, et au cœur de celui-ci le plus grand événement planétaire, peut être le vecteur d'une image moderne de la Francophonie.

Ils permirent à l'OIF de tisser des liens de qualité avec le CIO et d'aller à la rencontre de la communauté olympique et sportive francophone pour travailler avec elle dans la durée, défendre ses intérêts et ses projets.

J'ai la conviction que les pas supplémentaires réalisés sont autant d'acquis pour les prochaines éditions des Jeux. Nous ne pouvons que continuer à progresser, de concert avec le CIO et les futurs Cojo, pour relever non plus seulement le défi de la visibilité de la langue française mais celui de son usage réel pendant les Jeux olympiques.

Cela requiert la mobilisation de toute la communauté francophone aux côtés de l'OIF. Les francophones doivent montrer l'exemple en utilisant systématiquement leur langue, et exprimer leurs exigences en matière d'usage et de traduction du français.

Après avoir conquis sa légitimité et assuré sa visibilité à Pékin, l'OIF doit poursuivre sa mission dans un esprit d'accompagnement, et non pas de contrôle, des efforts des organisateurs d'événements sportifs. Elle doit aussi développer sa capacité à fédérer les énergies de la communauté francophone et à défendre ses intérêts.

Dans ce contexte, je suis particulièrement confiant dans l'usage qui sera fait de la langue française pendant les Jeux de Vancouver et de la place qui sera offerte à la Francophonie. Le Canada étant officiellement un pays bilingue, personne ne comprendrait que le français y soit en retrait. Dans cet esprit, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver (Covan) et les autorités canadiennes ont déjà pris de nombreuses initiatives pour assurer le bilinguisme

des Jeux d'hiver de 2010. Une entente multipartite a été adoptée et présente des exigences linguistiques à l'égard du Covan. Un rapport du Commissariat aux langues officielles a été publié en décembre 2008, présentant les JO de Vancouver comme « *une occasion en or [pour] viser un modèle canadien de la dualité linguistique dans le sport international* ». Ce rapport fait d'ailleurs clairement référence au rôle de l'OIF et du Grand Témoin de la Francophonie. Enfin, le Covan et l'OIF ont initié leurs relations à Pékin pendant les Jeux et engagé quelques actions communes.

Le contact devra être repris sans tarder également avec le Comité d'organisation des Jeux d'été de Londres puis des Jeux d'hiver de Sotchi.

Gageons tout d'abord que le dynamisme britannique, l'importante présence francophone à Londres et la proximité géographique avec l'Europe francophone, mais aussi l'absence de troisième langue officielle, offriront au français tous les atouts pour s'assurer la place de choix que lui confère la Charte olympique.

Gageons ensuite que les liens privilégiés et anciens entre l'ancienne Russie et la culture francophone joueront de tout leur poids en 2014.

À Singapour en 2005 puis à Guatemala City en 2007, Tony Blair et Vladimir Poutine nous ont donné quelques raisons d'être confiants, nous offrant le plaisir de défendre les candidatures de Londres puis de Sotchi... en français !



Annexes

Annexe 1

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 2

Programme d'activité 2006-2008 du Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Pékin

Annexe 3

Événement francophone, Pékin, 9 août 2008

- > Discours de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie
- > Discours de M. Jacques Rogge, Président du Comité international olympique
- > Discours de M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 4

Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques de Beijing (textes français et chinois)

Annexe 5

Compte rendu de la première réunion avec les Comités nationaux olympiques francophones, Pékin, 9 août 2007

Annexe 6

Compte rendu de l'entretien entre S.E.M. Abdou Diouf, M. Jacques Rogge et M. Jean-Pierre Raffarin, Lausanne, 23 janvier 2008

Annexe 7

Compte rendu de la seconde réunion avec les Comités nationaux olympiques francophones, Pékin, 6 avril 2008

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOFONIE

Le Secrétaire général

N/Réf : SG/CAB/CM/MD/20060905-032 ◀

Paris, le 15 SEP. 2006

Monsieur le Premier Ministre,

Je souhaitais vous dire, en premier lieu, combien j'ai été sensible au grand honneur que vous m'avez fait en acceptant la mission de Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux Olympiques de Pékin. Je vous en remercie vivement.

Comme vous le savez, la tenue à Beijing en 2008, des XXIXe Jeux Olympiques d'été contribuera à promouvoir, à travers le monde, l'échange, la fraternité et la solidarité entre les peuples, qui sont des valeurs fondamentales partagées par tous les membres de la Francophonie.

Conformément à l'article 24 de la Charte olympique, le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Mouvement olympique. La place réelle du français n'a toutefois pas été, au cours des dernières décennies, celle qui lui revient en vertu de son statut officiel. Dans le cadre de son action multiforme en faveur de la promotion du français dans la vie internationale, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) entend souligner concrètement, à l'occasion des prochains Jeux, l'importance qu'elle attache au respect du statut et de la place du français dans les sites sportifs et les enceintes officielles de la ville-hôte des XXIXe Jeux d'été.

La présence et le renforcement du français au sein du Mouvement olympique impliquent, en effet, que l'OIF se mobilise et prenne les mesures qui s'imposent. Ainsi, dans le but de soutenir les efforts en cours ou annoncés du Comité d'Organisation des Jeux de Beijing en faveur du français, l'OIF, de concert avec ses partenaires, a décidé de mettre en œuvre une série d'actions pour renforcer la présence du français. Parmi ces différentes actions figure la désignation d'un Grand Témoin de la Francophonie.

.../...

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN

Sénateur
Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 - PARIS

Vous m'avez fait l'honneur d'accepter cette mission, compte tenu de l'intérêt que vous portez à la promotion de la langue française et de l'expérience que vous avez acquise au fil des années avec de nombreux interlocuteurs chinois. Il s'agira pour vous de me remettre un rapport complet sur l'usage et la place du français tels qu'observés dans la ville-hôte. Vos conclusions contribueront fortement à façonner les recommandations que je vais être amené à transmettre aux instances de la Francophonie, à propos de l'orientation future de notre action de promotion du français en milieu olympique et dans la vie sportive internationale en général.

Outre le rapport sur la pratique de la langue française aux Jeux d'été de 2008, votre mission à Beijing comprendra les activités suivantes :

- Visiter les enceintes olympiques officielles et les sites sportifs, de même que le centre de presse et le Village olympique ;
- Observer la visibilité du français en dehors des enceintes olympiques officielles et des sites sportifs ;
- Etablir un contact régulier avec les instances compétentes du Comité d'organisation des Jeux (COJOB 2008), les Etats francophones disposant d'une mission à Beijing, les membres du Mouvement olympique et sportif, de même que les personnalités présentes à l'événement ;
- Représenter l'OIF aux manifestations et cérémonies officielles ;
- Organiser des conférences de presse ou des points de presse ;
- Assurer la visibilité et la promotion de l'OIF à Beijing pendant les Jeux.

Cette mission se situe dans la continuation de l'action initiée par la Francophonie sur le plan multilatéral en août 2004, à Athènes et en février 2006, à Turin. Elle s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'objectif du Cadre stratégique décennal adopté par le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, selon lequel la promotion de la langue française dans la vie internationale constitue une des missions essentielles de l'Organisation pour la décennie à venir.

Pour la préparation et le déroulement de votre mission à Beijing, vous pourrez compter sur la collaboration de Monsieur Frédéric Bouilleux, Directeur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique de l'OIF.

En vous exprimant ma plus vive reconnaissance pour votre disponibilité et votre engagement en faveur de la Francophonie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

*Avec l'expression renouvelée de mon très haut
salut et de mes pensées
les plus amicales
et fidèles.*


Abdou DIOUF

Programme d'activité 2006-2008 du Grand Témoin de la Francophonie

M. Jean-Pierre Raffarin a été désigné Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Pékin le 19 septembre 2006 par le Secrétaire général de la Francophonie.

Il a effectué quatre missions préparatoires en Chine : du 28 octobre au 1^{er} novembre 2006 ; du 30 août au 6 septembre 2007 ; du 24 au 27 novembre 2007 ; du 24 au 27 avril 2008. Il a de même accompagné M. Abdou Diouf à Lausanne, pour la rencontre avec M. Jacques Rogge, Président du CIO, le 23 janvier 2008.

1. LES MISSIONS PRÉPARATOIRES

Du 28 octobre au 1^{er} novembre 2006

Premier voyage en Chine de M. Jean-Pierre Raffarin, sur invitation des autorités chinoises.

À six cents jours de la cérémonie officielle, il rencontre successivement le Président du Cojob, M. Liu Qi, et Mme Chen Zhili, Conseillère d'État et vice-Présidente du Cojob. Ceux-ci ont souligné leur intérêt de coopérer avec l'OIF afin de faire respecter les termes de la Charte olympique.

Évocation pour la première fois de la nécessité de formaliser, au plus haut niveau, les engagements respectifs en matière de présence et d'usage du français aux JO de Pékin.

Le Grand témoin a rencontré les ambassadeurs des pays francophones en poste à Pékin, et les a encouragés à se mobiliser pour la promotion de la

langue française aux JO de Pékin, en constituant notamment un Comité permanent des ambassadeurs francophones sur la présence du français aux JO.

Du 30 août au 6 septembre 2007

Ce déplacement, un an avant les Jeux de Pékin, a permis de valider le contenu du projet de convention qui lie l'OIF et le Cojob, et de rencontrer les hautes autorités chargées des JO. M. Jean-Pierre Raffarin a tenu une réunion de travail avec le vice-Président exécutif du Cojob, M. Wang Wei, qui a formellement donné son accord sur le projet de convention, afin qu'elle puisse être signée dans les meilleurs délais. Cette signature sera une première dans l'histoire des JO.

M. Jean-Pierre Raffarin a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération en matière de traduction et d'augmenter le nombre des volontaires francophones chargés de la traduction pour la mise en place de la plate-forme INFO2008.

À cet égard, il a rappelé l'offre de l'OIF d'accompagner le Cojob dans les recrutements en cours.

Le Comité permanent des ambassadeurs francophones s'est réuni en présence de M. Jean-Pierre Raffarin. Celui-ci a pu mesurer leur mobilisation, et il a été convenu que serait réalisé un inventaire des initiatives bilatérales culturelles prévues en marge des JO.

M. Jean-Pierre Raffarin a proposé de réfléchir à l'organisation d'un grand événement francophone, qui réunirait les chefs d'État et de gouvernement francophones présents à l'ouverture des Jeux olympiques. L'objectif étant de pouvoir communiquer à haut niveau sur l'usage du français aux Jeux olympiques en captant notamment l'attention des télévisions présentes aux JO sur le sujet.

Lors des entretiens politiques à haut niveau avec le vice-Président du Parti communiste, le Maire de Pékin et le Maire de Shanghai, M. Jean-Pierre Raffarin a systématiquement souligné l'attachement de l'OIF au respect de la Charte olympique et son article 24.

Du 24 au 27 novembre 2007

Déplacement de M. Jean-Pierre Raffarin en Chine pour la signature de la convention entre l'OIF et le Cojob.

MM. Jean-Pierre Raffarin et Liu Qi ont signé la convention sur l'usage du français aux JO de Pékin, le 26 novembre 2007, en présence du Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, et du Président de la République populaire de Chine, M. Hu Jintao.

Dans le prolongement de cette signature très symbolique, MM. Jean-Pierre Raffarin et Wang Wei ont organisé une réception afin d'associer la presse et tous les ambassadeurs francophones à cet événement. Étaient également présents les stagiaires francophones (français, belge et du Québec), déjà

recrutés pour assurer la traduction en français de la plate-forme INFO2008.

Les visites des installations sportives ont permis d'aborder la question de la signalétique et de la nécessité impérieuse de prévoir la traduction en trois langues : anglais, chinois et français.

Du 24 au 27 avril 2008

Déplacement à Pékin de M. Jean-Pierre Raffarin, où il a rencontré à cette occasion le Premier ministre chinois, M. Wen Jibao, et M. Liu Qi, Président du Cojob, auxquels il a fait part de son souhait de voir le français plus présent dans la ville de Pékin et à l'aéroport international.

M. Liu Qi a affirmé que le gouvernement chinois respecterait ses engagements et a précisé le contenu des activités concrètes d'ores et déjà en place : recrutement de 55 traducteurs francophones et de 40 stagiaires francophones pour la traduction en français, 24 h sur 24, de la plate-forme INFO2008.

M. Jean-Pierre Raffarin a demandé aux autorités chinoises d'utiliser davantage le slogan des Jeux olympiques en français « Un même rêve, pour un même monde », utilisé exclusivement en anglais. Il a rassuré les autorités chinoises sur la présence de la famille francophone à l'ouverture des Jeux et, à travers l'initiative de M. Jacques Rogge et du Secrétaire général de la Francophonie, pour l'événement francophone qui pourrait se tenir le 9 août 2008.

La réunion avec le Comité permanent des ambassadeurs francophones a permis d'évoquer le programme des activités culturelles, organisé par les États et gouvernements francophones. Il a été convenu que ces activités figureraient dans le programme officiel de l'événement culturel des Jeux olympiques.

2. LA RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU CIO

Le Secrétaire général de la Francophonie S.E.M. Abdou Diouf, et M. Jean-Pierre Raffarin rencontrent le 23 janvier 2008 à Lausanne M. Jacques Rogge, Président du CIO. Celui-ci a donné son accord pour une participation du CIO à la manifestation francophone, le 9 août 2008.

3. LA MISSION D'OBSERVATION AUX JEUX DE PÉKIN

M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie se déplace à Pékin du 7 au 12 août 2008.

Jeudi 7 août

14 h 45 Rendez-vous à l'escale aérien de Villacoublay des invités du Président de la République

15 h 40 Décollage à destination de Pékin.

Vendredi 8 août

11 h 30 Arrivée à Pékin de Jean-Pierre Raffarin avec le Président de la République française, *par le vol spécial de la Présidence de la République française (accueil par les autorités chinoises)*

12 heures Déjeuner des chefs d'État et de gouvernement
(Grand Palais du Peuple)

14 heures Visite du Village olympique, rencontre avec des athlètes français et des responsables sportifs français en présence du Président de la République française

14 h 30 Entretien avec Bérengère Bocquillon, Radio Monte Carlo
(retransmission en direct)

15 h 30 - 17 heures Entretiens avec M. Hu Jintao, Président de la République populaire de Chine, puis avec M. Wen Jia bao
(Grand Palais du Peuple)

17 h 20 Installation à l'hôtel Sofitel Wanda Beijing

17 h 45 Départ de la délégation officielle pour le stade olympique « Nid d'Oiseau »

20 h 08 Cérémonie d'ouverture des Jeux de la XXIX^e Olympiade en présence de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

23 h 20 Fin de la cérémonie

Samedi 9 août

10 h 20-10 h 50 Entretien avec M. Li Keqiang, vice-Premier ministre
(Salle Jiangu, Grand Palais du Peuple)

12 h 30 Événement francophone
(Sofitel Wanda)

12 h 40 Entrée des chefs d'État, du Secrétaire général de la Francophonie, du Président du CIO

12 h 42 Introduction de l'événement
par Patrick Simonin

12 h 45 Allocution d'ouverture de
M. Jean-Pierre Raffarin,
Grand Témoin de la Francophonie

12 h 57 Discours de
M. Jacques Rogge, Président du CIO

13 h 03 Discours de
S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire
général de la Francophonie

14 heures Clôture de l'événement

15 heures Départ pour la visite du
Temple du Ciel

18 heures Apéritif au club France
(Novotel Xinqiao 2)

19 h 30 Dîner Mel Mansion

Dimanche 10 août

8 h 30 Participation au petit déjeuner
avec le Comité permanent des
ambassadeurs francophones en
présence du Secrétaire général de la
Francophonie

10 heures Participation à l'audience
du Secrétaire général de la Franco-
phonie avec M. John Furlong,
Président-directeur général du
Comité d'organisation des Jeux
olympiques de Vancouver (2010)
en présence de Mme Donna Wilson,
vice-Présidente, et de Mme Sally
Rehorick, Directrice de la vie
internationale (Sofitel Wanda)

10 h 40 Départ du Sofitel Wanda
pour le Village olympique

11 h 30 Visite du Village olympique
avec le Secrétaire général de la
Francophonie

12 heures Rencontre avec les
délégations d'athlètes francophones

12 h 30 Déjeuner à l'Institut avec
M. Yang Wenchang,
Président du CPIFA

14 heures Entretien avec la chaîne
anglophone chinoise CCTV-9

16 heures Visite du Centre
international de presse avec le
Secrétaire général de la Francophonie.
Invité du plateau de Canal+

16 h 25 Visite du Centre
international de télédiffusion avec le
Secrétaire général de la Francophonie.

17 heures JO épreuve d'aviron
en présence de TV5MONDE

18 heures Entretien téléphonique
avec Delphine Noyon, La Nouvelle
République

19 heures Dîner, soirée de gala
Impérial Granary

20 h 30 Théâtre Opéra
(Le Pavillon des Pivoines)

Lundi 11 août

8 h 30 Rencontre avec la presse
(hôtel Sofitel Wanda)
Entretien avec la chaîne francophone
chinoise CCTV-F en ligne
et séance de «chat» sur china.org

12 h 30 Déjeuner de presse
au club France

14 heures Entretien en direct
avec RMC au club France

16 heures JO épreuve
de Canoë-Kayak

19 heures Entretien avec
M. Zhang Zhijun, vice-Ministre du
Parti communiste chinois
(*Centre international de coopération*)

19 h 30 Dîner à l'invitation de
M. Zhang Zhijun, vice-Ministre du
Parti communiste chinois

21 heures Entretien en direct sur
la chaîne chinoise CCTV-1

Mardi 12 août

8 h 30 Petit déjeuner avec la presse
(*hôtel Sofitel Wanda*) : Global Times
et 21th Century Business Herald

10 heures Entretien avec
l'hebdomadaire Cai Ting
(*hôtel Sofitel Wanda*)

12 h 50 Départ pour Paris

Premier bilan à chaud du Grand Témoin de la Francophonie et notations personnelles

- **Signalétique : 3/4**

De gros efforts sur les sites et l'aéroport, moyen en ville

- **Cérémonies officielles : 4/4**

Annonces et discours traduits

- **Internet : 4/4**

La plate-forme INFO2008 est utilement trilingue

- **Commentaires sur place des épreuves : 2,5/4**

Écarts selon les sites (les États-Unis dominent le cube d'eau
- tout est en anglais - et les Français résistent à l'escrime
- le français domine)

- **Télévision : 1,5/4**

Pas assez d'habillage en français des images qui partent de Pékin

Au total, 15/20, mention bien. Les JO de Pékin sont plus francophones que ceux d'Athènes.

- Le 9 août, Pékin a vu, pour la première fois, les dirigeants (présidents et Premiers ministres) des pays francophones se rassembler à l'occasion des JO, lors d'un événement autour de S.E.M. Abdou Diouf et M. Jacques Rogge.

- Avec le Secrétaire général de la Francophonie, nous avons reçu les organisateurs de Vancouver pour poursuivre les progrès du français aux JO. Les Chinois ont placé la barre à un bon niveau, pas question de reculer à l'avenir.

Événement francophone aux Jeux de la XXIX^e Olympiade à Pékin, le 9 août 2008

Discours de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

C'est avec un enthousiasme tout particulier et sincère que je vous rencontre aujourd'hui en ce 9 août 2008, premier jour de compétition des Jeux de la XXIX^e Olympiade à Beijing. De tout cœur, je vous souhaite la bienvenue à cet événement francophone, au nom des 68 États et gouvernements que je représente.

C'est pour moi très émouvant d'être présent en République populaire de Chine pour assister à ces Jeux qui seront suivis par plus de 4 milliards de téléspectateurs dans le monde. C'est pour moi un honneur d'y avoir été convié par le Docteur Jacques Rogge, Président du Comité international olympique, que je remercie pour son soutien et sa présence ici aujourd'hui aux côtés des chefs d'État et de gouvernement.

En tant qu'ambassadeur de la langue française et de la diversité linguistique et culturelle dans le monde, en tant qu'observateur des grands enjeux qui traversent nos sociétés contemporaines, conscient des centres d'intérêt partagés par les peuples, je ne pouvais que souhaiter un rapprochement et une communion entre la famille olympique et sportive et la famille francophone.

Monsieur le Président Jacques Rogge, Mesdames et Messieurs les membres du CIO, Mesdames et Messieurs les présidents de fédérations internationales, de comités nationaux

olympiques, de comités d'organisation et de candidature aux prochains Jeux, nous partageons les mêmes valeurs et sommes guidés par les mêmes principes.

Outre la règle 24 de la Charte olympique qui confère à la langue française le statut de langue officielle des Jeux olympiques, notre action est guidée par la promotion de l'humanisme, de la paix, par la transmission de notre patrimoine aux générations futures, le respect de notre environnement, la solidarité entre les peuples.

Chacun d'entre vous le sait, je ne suis pas animé par une défense nostalgique d'une réalité historique qui a, dès les origines, sous les auspices de Pierre de Coubertin, conféré à la langue française le statut de langue officielle du CIO aux côtés de l'anglais. Il s'agit plutôt de promouvoir le principe de la diversité linguistique, ici peut-être plus qu'ailleurs, compte tenu du caractère éminemment universel de cette grande rencontre sportive.

La langue est au fondement de la culture, de l'identité, et il ne saurait y avoir de dialogue véritable sans acceptation préalable de l'égalité de toutes les cultures.

Cela requiert des efforts, de la volonté, de la persévérance. L'enjeu est présent partout : au sein des grandes manifestations, des grandes conférences internationales, des institutions

et des organisations intergouvernementales où chacun doit pouvoir s'informer, travailler, s'exprimer dans la langue de son choix.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes mobilisés depuis quelques années pour faire respecter ce principe fondateur de l'olympisme, à travers, notamment, la désignation d'un Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques, en la personne aujourd'hui du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, à qui je voudrais rendre un hommage appuyé. Je tiens à souligner le rôle déterminant qui a été le vôtre, Monsieur le Premier ministre, dans les avancées considérables auxquelles nous sommes parvenus dans ce dossier.

Avec votre appui, et grâce à la clairvoyance de M. Liu Qi, Président du BOCOG, une Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques de Beijing a été signée le 26 novembre dernier entre l'Organisation internationale de la Francophonie et le Comité organisateur des Jeux de la XXIX^e Olympiade de Beijing.

Comme vous le savez, le XI^e Sommet de Bucarest en septembre 2006 a été l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement francophones d'adopter un Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Ce vade-mecum trouve assurément dans la signature de cette convention avec le BOCOG, ainsi que dans cette première de l'événement francophone aux Jeux olympiques, sa plus belle illustration.

J'en rendrai compte avec une grande fierté devant les chefs d'État et de gouvernement qui se retrouveront exactement dans deux mois au Canada, à Québec, à l'occasion du XII^e Sommet de la Francophonie.

Grâce à cette convention, comme vous avez tous pu l'observer dès votre arrivée à l'aéroport, la langue française est très présente à Beijing, tant dans les lieux publics que dans les enceintes olympiques.

Comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, Monsieur le Premier ministre, elle s'exprime dans la traduction en français de la signalétique, de la documentation publique, du site internet officiel des Jeux, de la plate-forme Intranet INFO2008, plusieurs dizaines de traducteurs québécois, sénégalais, français, suisses, belges et égyptiens qui sont venus ici à Beijing apporter leurs compétences et leur enthousiasme.

Vous l'aurez compris, notre rencontre aujourd'hui est l'occasion de vous faire partager ces initiatives fructueuses. Mais, au-delà, je souhaite profondément créer un nouvel élan, tisser avec le Mouvement olympique et sportif des liens forts et durables, contribuer à enraciner une identité et un véritable sentiment d'appartenance à la communauté sportive francophone.

Tous les rassemblements que la Francophonie a initiés, notamment ceux des Comités olympiques et des élus sportifs francophones, et qui ont été gratifiés de l'appui du CIO et de la participation d'éminentes personnalités sportives francophones, ont tous

exprimé sans détour le même souhait. Celui d'une plus forte collaboration au sein de la famille sportive francophone et d'un approfondissement du partenariat entre la Francophonie et le Mouvement olympique.

Mesdames et Messieurs, chers amis, les chefs d'État et de gouvernement vous sont très reconnaissants d'avoir répondu si massivement à leur appel et d'avoir contribué à cette expression de la volonté commune de l'OIF et du

CIO d'établir des relations de travail régulières et durables.

En écho à votre mobilisation et en votre nom, je souhaite adresser aux autorités chinoises, au grand peuple chinois, à tous les athlètes et à chacun de ceux qui leur apportent chaque jour confiance et soutien, d'excellents Jeux de la XXIX^e Olympiade à Beijing.

Je vous remercie.

Discours de M. Jacques Rogge, Président du CIO

Excellence, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Grand Témoin, Mesdames et Messieurs, chers amis

Permettez-moi de m'adresser d'abord et avant tout au Grand Témoin. En effet nous avons eu il y a plus d'un an, à Lausanne, une réunion qui je crois était très fructueuse et qui a mené au résultat que nous avons vu hier à la cérémonie d'ouverture, avec un placement impeccable du français, que ce soit dans l'oral ou dans l'écrit. Monsieur le Grand Témoin, je suis mené à croire que votre tâche est terminée mais je vous engage à ne pas quitter Pékin ce soir par le Air France de 11 heures et de rester pour encourager tous les athlètes francophones des Jeux olympiques.

Je me réjouis en effet des résultats de votre action et je félicite le BOCOG, le Comité d'organisation de Pékin pour l'excellence de son travail. Nous avons en effet une situation où le français a toute sa place, et pour nous, au CIO, ceci est très important.

Le Comité international olympique est profondément attaché à la défense de la langue française.

Le CIO a été fondé en français, bien sûr par Pierre de Coubertin mais aussi, ne l'oublions pas parce que le français était, à cette époque, à la fin du XIX^e siècle, la langue du monde politique et du monde diplomatique.

Il a fallu mon prédécesseur et compatriote, le Comte Henri de Baillet-Latour, qui succéda à Pierre de Coubertin en 1924, pour qu'un premier rapport soit rédigé en anglais. Alors vous voyez que les malheurs viennent toujours avec les Belges et j'essaierai de rétablir cela en défendant farouchement le français et je crois que, Monsieur le Grand Témoin, nous sommes sur la bonne route et je vous félicite et je félicite tous les États qui ont contribué à ce changement.

En effet, pour un organisateur, dans un pays qui n'appartient pas nécessairement à la culture franco-

phone, il n'est pas toujours facile de mettre en action les différentes directives, et les conventions comme celle que vous avez signée sont extrêmement précieuses.

Le CIO continuera à jouer sa part en demandant aux organisateurs de respecter le français et l'anglais comme langues officielles, avec bien sûr la langue locale ; c'est pourquoi hier vous avez entendu d'abord le français qui est la première langue du CIO, puis l'anglais et enfin le mandarin. Je vous signale aussi qu'en cas de litige dans nos textes, le français fait foi. Nous incitons toutes les fédérations internationales, les organisations internationales et les organisateurs des Jeux à respecter ce contrat.

Je suis très optimiste pour l'avenir, Monsieur le Grand Témoin, Monsieur le Secrétaire général, de par votre stratégie et de votre action à laquelle nous allons collaborer, et aussi parce que nous nous déplaçons après Pékin à Vancouver au Canada, pays bilingue, et je suis persuadé qu'à Londres en 2012 nous aurons également une place que le français mérite. Il y a en effet pas moins de 300 000 francophones à Londres, puis n'oublions pas qu'il y a toujours la très fameuse entente cordiale ; les Anglais sont *fair-play*, et que bien entendu ils donneront au français sa place.

Je vous remercie.

Discours de M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie

Monsieur le Président du Cojob,
Monsieur le Président du CIO,
Son Altesse Royale,
Son Altesse Sérénissime,
Monsieur le Premier ministre
du Québec,
Monsieur le Secrétaire général,
Cher Abdou Diouf,
Mesdames et Messieurs les ministres
des Sports,
Mesdames, Messieurs
les ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est pour moi un bel honneur et un grand privilège de m'exprimer aujourd'hui, à l'occasion de ces XXIX^{es} Olympiades en ma qualité de Grand Témoin de la Francophonie.

Voilà maintenant près de deux années que j'assume cette mission, confiée par le Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou Diouf, que je remercie de sa confiance. J'ai la lourde tâche de succéder à M. Hervé Bourges, ancien Président de France Télévision, qui exerça cette fonction aux Jeux d'Athènes en 2004, et à Mme Lise Bissonnette, Présidente de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Grand Témoin pour les Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006. C'est sur la base de leurs expériences et de leurs rapports que j'ai travaillé avec les autorités chinoises. Pour moi, exercer cette fonction s'est fait naturellement car j'ai commencé à observer la Chine il y a plus de

trente ans et, lorsque la communauté internationale a décidé d'attribuer les Jeux olympiques à la Chine, j'ai eu la conviction que cet engagement accélérerait son intégration dans le monde multipolaire. Cette ouverture au monde, la Chine l'espère depuis longtemps afin de rejoindre les grands pays modernes et développés.

J'ai repris le flambeau, avec pour objectif principal, pérenniser le partenariat de l'Organisation internationale de la Francophonie avec le CIO et le Cojob.

J'ai suivi, au rythme de mes quatre visites préparatoires, la métamorphose de la ville de Pékin : sa modernisation, le développement d'une nouvelle dynamique urbanistique autour des remarquables installations sportives intégrant, ainsi, les préoccupations du XXI^e siècle : lutte contre la pollution et protection de l'environnement.

C'est un moment historique que nous avons vécu hier soir à la cérémonie d'ouverture des Jeux, qui nous a montré que la Chine était au rendez-vous et tenait ses engagements. Ce moment inoubliable restera dans les esprits des 4 milliards de télé-spectateurs du monde entier qui ont suivi cette cérémonie.

Ces Jeux marqueront, également, pour la Francophonie un tournant dans l'implication des autorités organisatrices pour donner toute sa place au français comme langue olympique.

La Chine a prouvé, ces dernières années, qu'elle partage notre vision

multipolaire du monde. Elle a été l'alliée des pays francophones pour l'adoption à l'Unesco de la Convention pour la protection et la promotion des expressions culturelles. Face à la prétention d'« un monde global », elle prône la diversité culturelle. Ce fut pour moi l'occasion d'approfondir une collaboration fructueuse avec les autorités chinoises, qui sont sensibles à notre volonté de faire vivre la diversité culturelle au travers des valeurs de la Charte olympique.

C'est au nom de cette Charte olympique et de sa règle 24 que j'ai signé au nom du Secrétaire général de la Francophonie, en présence des Présidents de la République Hu Jintao et Nicolas Sarkozy, la première Convention sur la promotion du français aux Jeux olympiques. Cette convention, qui définit les modalités de coopération entre la Francophonie, ses États et gouvernements membres, et le Cojob, devrait permettre aux Jeux de Pékin de marquer une avancée importante pour le maintien des valeurs du baron Pierre de Coubertin et la réaffirmation du rôle du français en tant que langue officielle de l'olympisme.

Avec le concours des autorités chinoises, nous avons voulu faciliter la participation de tous les francophones présents à Pékin – délégations sportives, journalistes, spectateurs – et permettre le respect du français comme langue olympique. Il s'agit là de deux conditions nécessaires pour le maintien de la diversité linguistique. Une bonne diffusion interne de l'information des Jeux nous semblait donc indispensable, ce qui explique

que l'accent a été mis sur les moyens de traduction en français mis à disposition par le biais de la plateforme INFO2008, chargée de gérer l'ensemble de l'information en anglais, français et chinois. L'exhaustivité et la simultanéité de l'information en anglais et français font parti des objectifs communs que nous nous sommes fixés. De même, des efforts pour une signalétique française, anglaise et chinoise ont été réalisés et le Guide du spectateur traduit en français.

Je suis conscient que beaucoup reste encore à faire, en particulier au niveau des médias et de l'accès pour la population francophone à une retransmission en français des Jeux dans l'espace francophone. Sur la base de cette nouvelle dynamique, les Jeux de Vancouver et de Londres permettront de poursuivre notre mobilisation pour que le français regagne

toute la place que la Charte olympique lui confère. Nous avons besoin du soutien du CIO et des fédérations sportives pour nous aider dans cette démarche.

Pendant mon séjour je vais donc m'employer à mesurer les efforts de la Chine, à rendre compatible « sa culture » avec les valeurs de l'olympisme. J'ai la certitude que, grâce à cette nouvelle coopération, nous pourrons ainsi stopper les dérives notées lors des Jeux précédents. Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans cette mission, en particulier le Comité des ambassadeurs francophones à Pékin et les États membres et gouvernements francophones qui se sont investis aux côtés de l'OIF, la France, le Sénégal et le Québec.

Je vous remercie.

**Convention pour la promotion du français
aux Jeux olympiques de Beijing**

**Convention pour la promotion du français
aux Jeux Olympiques de Beijing**

Organisation Internationale de la Francophonie

Comité d'organisation des Jeux d'été de la XXIX^{ème} Olympiade de Beijing

PREAMBULE

Saluant la volonté exemplaire des autorités chinoises de faire respecter la règle 24 de la Charte Olympique qui affirme que :

- « *1 Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.
2 À toutes les Sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.
3 En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.* » ;

Soulignant la volonté du mouvement olympique d'utiliser la diversité linguistique pour renforcer la diversité culturelle dans le monde ;

Reconnaissant l'excellence des relations existantes entre la Chine et les Etats et gouvernements francophones, et leur contribution conjointe à la promotion de l'esprit olympique ;

Le Comité d'organisation des Jeux d'été de la XXIX^{ème} Olympiade de Beijing
et
L'Organisation internationale de la Francophonie
adoptent

la Convention pour la promotion du français aux Jeux Olympiques de Beijing

I – LA CONVENTION

La présente convention (ci-après : « la Convention ») est établie en deux versions, l'une en chinois et l'autre en français, toute deux faisant également foi.

I – Les Parties

La présente convention est établie entre deux Parties :

- *Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Beijing* (ci-après « COJOB ») : il est chargé par les autorités chinoises d'organiser les Jeux d'été de la XXIX^{èmes} Olympiade et les Jeux Paralympiques à Beijing en 2008.

L'Organisation internationale de la Francophonie (ci-après l'OIF) : elle est mandatée par ses Etats et gouvernements membres pour promouvoir l'usage du français, notamment lors des grands événements internationaux.

2 – L'objectif

La Convention a pour objectif de soutenir les efforts du COJOB pour assurer l'usage de la langue française pendant la préparation et au cours des Jeux Olympiques d'été de Beijing 2008.

La Convention définit les modalités de coopération entre les Parties en vue de la mise en place d'un programme de promotion de la langue française (ci-après « le Programme »).

3 – La durée

La Convention entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties et prend fin le 31 décembre 2008.

4 – Le Comité de coopération

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la Convention, les deux Parties conviennent de constituer conjointement un Comité de coopération, réunissant pour la Partie francophone : les représentants diplomatiques et techniques des Etats et gouvernements francophones à Beijing qui le souhaitent ; et pour la Partie chinoise : les représentants des différents services concernés du COJOB.

Pendant la durée de la Convention, le Comité de coopération se réunit à Beijing au moins une fois tous les deux mois pendant la durée de la Convention pour assurer l'identification des actions du Programme, ainsi que leur mise en œuvre et leur suivi. Les participants à ces réunions sont les représentants des Etats et gouvernements membres ayant souhaité s'engager, ainsi que les représentants du COJOB. Les lieux et dates des réunions sont décidés en fonction des besoins.

Les Parties entretiennent une communication régulière sur toutes les questions ayant trait au Programme et échangent les informations sans réserve et en toute confidentialité sur tous les événements prévus et les développements susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Programme.

5 – Le Grand Témoin de la Francophonie

Pour faciliter la réalisation des objectifs de la Convention, l'OIF a désigné M. Jean-Pierre Raffarin Grand Témoin de la Francophonie. En liaison avec le groupe des ambassadeurs francophones à Beijing, le Grand Témoin rendra

compte de l'accomplissement du Programme prévu par la Convention. Le COJOB facilitera sa mission.

II – LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE

En complément des mesures prises par le COJOB pour assurer la place et la visibilité du français pendant la XXIX^e Olympiade de Beijing, l'OIF, ses Etats et gouvernements membres volontaires, et le COJOB, accompliront de concert les actions suivantes :

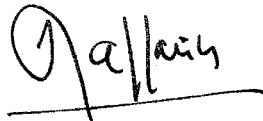
- a. faire apparaître en français sur les écrans géants du Stade olympique les discours officiels lors des cérémonies d'ouverture et de clôture dans les mêmes conditions que les versions anglaise et chinoise ;
- b. développer et maintenir la version en langue française de son site Internet <http://fr.beijing2008.com>, de manière à tendre vers les mêmes conditions d'exhaustivité et de simultanéité que celles qui valent pour la version anglaise du site ;
- c. traduire la plate-forme d'information officielle INFO2008 mise en place durant les Jeux, de manière à tendre vers les mêmes conditions de simultanéité et d'exhaustivité que celles prévues pour la version anglaise de ces informations ;
- d. effectuer en français les annonces écrites faites sur les sites sportifs et dans les enceintes olympiques officielles.
- e. réaliser en français les panneaux destinés à l'orientation des piétons sur les sites sportifs dans les enceintes olympiques ;
- f. traduire en français les principales publications destinées au grand public, aux volontaires, aux cadres du COJOB et aux professionnels de l'accueil, de la santé et de la sécurité : guide du spectateur, guide « Passe-Partout », programmes des cérémonies d'ouverture et de clôture, programme des épreuves, guide d'information sur les activités culturelles, revues officielles, dépliants, affiches, cartes postales;
- g. identifier et recruter les interprètes et les traducteurs stagiaires, étudiants ou jeunes professionnels pour les affecter au COJOB. L'OIF et/ou ses Etats et gouvernements membres qui le souhaitent prennent en charge leurs frais d'assurance et de transport ainsi que le versement d'indemnités mensuelles; le COJOB prend en charge les frais de logement et de nourriture des stagiaires et leur facilite l'obtention du visa adéquat ;

- h. favoriser la traduction délocalisée de documents et publications du COJOB, et vérifier la traduction française du « Rapport de travail » sur les Jeux Olympiques et Paralympiques destiné à enrichir le patrimoine du mouvement olympique, ainsi que celle du lexique français intitulé provisoirement « Manuel du vocabulaire usuel des Jeux Olympiques de Beijing » actuellement compilé par le COJOB ;
- i. former à la langue française les cadres francophones du COJOB et les volontaires employant le français ;
- j. soutenir la mise en place de manifestations culturelles francophones ;
- k. examiner les questions liées à la promotion du français durant la préparation des Jeux Olympiques.

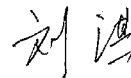
Toute action prévue au Programme pourrait faire l'objet d'une convention technique bilatérale entre l'Etat ou gouvernement francophone impliqué et le COJOB, en conformité avec les lois applicables en Chine.

A Beijing, le 26 novembre 2007

Pour le Secrétaire général de la Francophonie
Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN



Monsieur LIU Qi
Président du COJOB



北京奥运会法语促进协议

第 29 届奥林匹克运动会组织委员会

及

法语国家国际组织 (OIF)

导言

鉴于:

一、中国政府遵守《奥林匹克宪章》第 24 条的规定, 这条规定确认:

(一) 国际奥委会的官方语言是法语和英语;

(二) 国际奥委会的所有会议, 都应提供法语、英语、德语、西班牙语、俄语和阿拉伯语的同声传译;

(三) 在《奥林匹克宪章》和任何其他国际奥委会文件的英文本和法文本之间出现歧义的情况下, 以法文本为准, 除非另有明文规定;

二、奥林匹克运动使用多种语言有助于促进世界文化多样性的发展;

三、中国与法语国家及政府之间存在的良好关系及其为弘扬奥林匹克精神而共同做出的贡献。

第 29 届奥林匹克运动会组织委员会

及

法语国家国际组织 (OIF)

签署

北京奥运会法语促进协议

一、协议

本协议 (以下简称“协议”) 用中文和法文两种文字拟定, 两种文本具有同等法律效力。

(一) 协议双方

达成本协议的两方是：

第 29 届奥林匹克运动会组织委员会（以下简称“北京奥组委”）：
由中国政府指定，负责组织第 29 届奥运会及北京 2008 年残奥会。

法语国家国际组织（以下简称 OIF）：受其成员国家和政府的委托，
促进法语在重大国际活动中的使用。

（二）目的

本协议的目的是支持北京奥组委致力于在 2008 年奥运会筹备阶段
和比赛中使用法语。

协议确定了双方实施“法语促进计划”（以下简称“计划”）的合
作方式。

（三）期限

本协议自双方签订之日起生效，有效期至 2008 年 12 月 31 日。

（四）合作委员会

为保证本协议的执行和后续工作，协议双方同意共同组建合作委
员会，其中 OIF 方成员包括自愿参加委员会的驻京法语国家及政府的外交
代表和技术人员；中方成员包括北京奥组委有关业务部门的代表。

在本协议有效期内，合作委员会至少每两个月举行一次会议，以保
证按计划确定任务、任务的实施及后续工作。会议由协议参加国代表和
北京奥组委代表出席；会议的时间和地点根据实际需要确定。

协议双方就与计划有关的所有问题保持经常性沟通，对所有预期活
动及可能会影响计划实施的情况无保留地交换信息，并对信息保密。

（五）OIF “见证人”

为方便本协议目标的实现，OIF 已指定让-皮埃尔·拉法兰先生 (M.
Jean-Pierre Raffarin) 为 OIF 见证人。见证人与驻京法语国家使团保

持联系，并汇报本协议所确定的计划的实施情况。北京奥组委应为见证人的工作提供便利。

二、促进法语计划

为保证法语在第 29 届奥运会中的地位，北京奥组委已采取一些措施，此外，OIF 和自愿成为协议方的 OIF 成员国家及政府与北京奥组委还应协同完成以下行动：

（一）奥运会开幕式及闭幕式官方致词的法语译文与英语译文及汉语在同等条件下显示在奥运主场馆的现场电子显示屏上；

（二）开发并维持北京奥组委官方网站的法语版 <http://fr.beijing2008.cn>，确保其主要内容的发布尽量与网站的英文版同等详尽和及时；

（三）将北京奥运会赛时官方信息发布平台 Info2008 译成法语，并尽量使其主要内容的详尽性与及时性同英语版相同；

（四）在奥运场馆及奥运会官方场所发布口头和书面通知时使用法语；

（五）将奥运场馆及其周边的行人路标译成法语；

（六）将面向大众、志愿者、北京奥组委工作人员和专业接待、医务及安保人员的主要出版物：观众指南、无障碍指南、开闭幕式节目单、比赛日程、文化活动信息指南、官方杂志、折页说明、海报、明信片译成法语；

（七）选拔并招募口笔译实习生、大学生或年轻专业人员赴北京奥组委工作。OIF 及（或）自愿成为协议方的 OIF 成员国家及政府承担实习生的保险费、交通费和月补助费；北京奥组委承担其住宿和餐饮费用，并为他们获得签证提供相应便利；

(八) 支持在 OIF 成员国本土翻译北京奥组委的资料及出版物；校对将作为奥运遗产的奥运会和残奥会《工作报告》的法语译文和北京奥组委正在编辑的《北京奥运会常用词汇手册》(暂定名)的法语词汇；

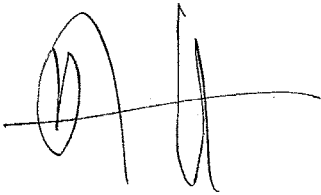
(九) 对使用法语的北京奥组委工作人员和志愿者进行法语培训；

(十) 支持开展法语文化活动；

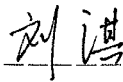
(十一) 审查在奥运会筹备过程中与促进法语计划有关的问题。

任何列入计划的预期活动都可以成为北京奥组委与相关法语国家或政府双方按中国现行法律达成技术性协议的内容。

2007 年 11 月 26 日于北京



让-皮埃尔·拉法兰先生
法语国家国际组织秘书长代表



刘洪先生
北京奥组委主席

Rencontre avec les Comités nationaux olympiques francophones à Pékin, le 9 août 2007

En marge du séminaire des chefs de mission des Comités nationaux olympiques (CNO), organisé par le Cojob du 6 au 10 août 2007, s'est tenue la première rencontre informelle des CNO francophones.

Organisée à l'invitation de M. Henri Sérandour, Président du CNOSF, sur proposition de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cette réunion a rassemblé 27 délégations et 36 participants, en présence de trois représentants du CIO.

En introduction, le CNOSF a rappelé le contexte de cette rencontre ainsi que les valeurs communes de l'olympisme et de la Francophonie (solidarité, paix, éducation et respect de la diversité linguistique et culturelle).

L'OIF a ensuite précisé les objectifs de ce premier contact et l'initiative qu'elle a lancée à l'occasion des JO de Pékin.

S'appuyant sur la règle 24 de la Charte olympique, l'OIF désigne depuis les JO d'Athènes un Grand Témoin de la Francophonie chargé de rendre compte de l'utilisation du français pendant les JO. Parallèlement, l'État français passait, depuis les Jeux d'Atlanta en 1996, un accord de coopération avec les comités d'organisation, afin de compléter leurs moyens de traduction, d'interprétation et de promotion de la langue française.

À l'occasion des Jeux de Pékin, S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a désigné M. Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre français, Grand Témoin de la Francophonie. Il a également décidé d'engager durablement et collectivement la Francophonie aux côtés des organisateurs des Jeux. Une convention-cadre entre l'OIF et le Cojob est en cours de finalisation pour une signature à l'automne prochain. Elle sera mise en œuvre à l'aide de conventions techniques bilatérales entre les États francophones et le Cojob. Les gouvernements français, québécois et guinéen ont déjà confirmé leur engagement en ce sens.

L'OIF souhaite franchir ainsi une nouvelle étape, en donnant une dimension multilatérale à son action en faveur du français dans les JO en y associant d'emblée le Mouvement olympique et sportif. Le petit déjeuner avec les CNO francophones répond à ce double objectif : établir un premier contact entre l'OIF et les CNO, et recueillir leurs principales préoccupations concernant la présence du français aux Jeux olympiques.

Après s'être félicités de cette initiative qui répond à une attente forte dans un contexte de marginalisation de la langue française, les CNO ont particulièrement insisté sur trois points :
- leur attachement au français et à son statut de langue officielle du CIO et des JO, reconnu par la règle 24 ;

- la responsabilité du CIO et des organisateurs des JO en faveur du respect de ce statut ;
- la responsabilité des francophones en matière de défense et d'utilisation effective du français, en particulier lors des réunions.

Ils ont exprimé une forte demande d'information sur les politiques sportives de la Francophonie et ont souligné l'urgence d'une action de coordination de leurs actions et de concertation au sein de l'espace sportif francophone.

Certaines difficultés rencontrées dans le contexte de la préparation des JO de Pékin ont été soulignées, en particulier le système de renseignement des accréditations, mis en place exclusivement en anglais, bien que la société (ATOS) soit française. De même, l'insatisfaisante qualité des traductions et de l'interprétation qui pousse plusieurs CNO à recourir à l'anglais et prive les autres d'un bon accès à l'information.

Plusieurs demandes concrètes ont été formulées, en particulier :

- l'organisation d'une conférence internationale sportive et politique permettant une rencontre entre les CNO et les ministres chargés des Sports francophones ;
- la mobilisation collective des responsables sportifs francophones, voire la réalisation d'« actions musclées » ;
- la mobilisation de moyens du CIO permettant d'assurer la traduction et l'interprétation systématiques des documents et séances de travail, ainsi que de garantir leur qualité ;

- l'information régulière des CNO par l'OIF de ses actions et initiatives en faveur du français dans le sport, le plus en amont possible de leurs réunions ;
- la conduite d'une réflexion sur la participation du Mouvement olympique à l'organisation des Jeux de la Francophonie.

Après avoir chaleureusement remercié l'ensemble des participants, l'OIF a exprimé sa satisfaction d'avoir pu établir ce premier contact informel et initié cette discussion. Cette rencontre est la première étape d'une action durable que l'OIF souhaite engager en faveur du français dans le sport.

Tous les participants seront destinataires du compte rendu et seront tenus informés des actions mises en œuvre dans le cadre de la convention OIF-Cojob. La circulation de l'information sera assurée en s'appuyant sur le correspondant désigné par chaque État et gouvernement membre de la Francophonie pour le suivi du dossier.

Elle a confirmé que M. Abdou Diouf réunira autour de lui et de M. Jean-Pierre Raffarin les acteurs francophones du Mouvement olympique au début de l'année 2008. Concernant les Jeux de la Francophonie, elle a indiqué qu'une réforme a été engagée il y a quelques mois, ayant abouti à plusieurs aménagements et à une modification de son règlement. La réflexion se poursuivant, l'OIF a proposé que les CNO puissent y apporter leur concours. Les prochains Jeux de la Francophonie seront organisés en 2009 au Liban.

Rencontre entre le Secrétaire général de la Francophonie, le Grand Témoin de la Francophonie et le Président du CIO à Lausanne, le 23 janvier 2008

Le 23 janvier 2008, le Secrétaire général de la Francophonie S.E.M. Abdou Diouf, accompagné de M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, s'est rendu à Lausanne pour s'entretenir avec M. Jacques Rogge, Président du CIO.

Participaient également à l'entretien : M. Christophe de Kepper, Directeur de cabinet, M. Gilbert Felli, Directeur exécutif des Jeux olympiques, Mme Florence Lethier, Coordinatrice des JO d'hiver au département des Jeux, chargée des questions de francophonie, M. Libère Bararunyeretse, Représentant permanent de l'OIF à Genève, Mme Chantal Moreno, Conseillère, Mme Audrey Delacroix, Commissaire pour le français dans les Jeux olympiques à l'OIF.

Le Président du CIO, après avoir remercié le Secrétaire général de la Francophonie et le Grand Témoin de s'être spécialement déplacés pour le rencontrer, a souligné que le CIO travaille, non seulement, dans les deux langues officielles, mais également dans d'autres. Le CIO dispose d'une administration jeune où 37 nationalités sont représentées et 24 langues parlées. Le CIO comprend que l'équilibre des langues est un sujet sensible pour l'OIF. Le Président a interrogé le Secrétaire général de la Francophonie sur sa perception par rapport à la préparation des Jeux olympiques de Pékin.

S.E.M. Abdou Diouf a rappelé en introduction que la coopération avec le CIO est pour l'Organisation internationale de la Francophonie essentielle, et que celle-ci se réjouit des étapes franchies ces derniers mois, en particulier avec la signature de la convention signée avec le Cojob par le Grand Témoin. Le Secrétaire général a remis un exemplaire de celle-ci au Président du CIO.

M. Jean-Pierre Raffarin a souligné que les Jeux de Pékin consacreront une avancée importante dans le maintien des valeurs du baron Pierre de Coubertin pour la diversité linguistique et la réaffirmation du rôle du français en tant que langue officielle de l'olympisme. Il a précisé que ses missions à Pékin lui ont permis de mesurer la mobilisation des autorités chinoises sur ce sujet dans la préparation des prochains Jeux notamment dans les sites olympiques et pour la plate-forme d'information INFO2008.

Le Grand Témoin a présenté le projet d'une manifestation francophone en présence des plus hautes autorités des États et gouvernements à laquelle il serait demandé de participer au Président du CIO. Organisé avec le Cojob en partenariat avec le CIO, cet événement se déroulerait le 9 août 2008. Avec pour objectif d'essayer d'obtenir la présence des médias.

Le Président du CIO a demandé à M. Jean-Pierre Raffarin s'il considérait que certains points pouvaient encore faire l'objet d'une amélioration dans leur traitement par les autorités chinoises.

M. Jean-Pierre Raffarin a précisé qu'une inquiétude demeurait, en particulier pour le slogan des Jeux, son utilisation exclusive en anglais ne traduisant pas les efforts réalisés par les autorités chinoises. De même, pour les visiteurs francophones, la présence d'informations ou de banderoles uniquement en anglais à l'aéroport et dans la ville risque de provoquer des remarques négatives des visiteurs, alors que la ville de Pékin s'est engagée dans un programme de sensibilisation de la population aux langues étrangères notamment à l'anglais. Dans ce contexte, il est important que les efforts de la ville puissent également concerner la traduction en français des informations et banderoles pour les visiteurs.

Le Président Jacques Rogge a donné son accord pour une participation du CIO à la manifestation francophone. Il participera lui-même à cet événement qui, pour mobiliser largement les personnalités, devra être organisé, à son avis, en fonction des horaires des compétitions et de préférence en milieu de journée pour tenir compte des agendas chargés. Il a été convenu que sa participation sera indiquée sur

le carton d'invitation et ses collaborateurs accompagneront l'OIF dans la préparation de cet événement en fournissant notamment les listes des personnalités présentes pour les invitations.

En fin d'entretien, le Président Rogge a présenté la nouvelle initiative du CIO pour les jeunes, « Les Jeux de la jeunesse » ; ceux-ci se dérouleront en 2010, et deux villes, Moscou et Singapour, sont en compétition pour les accueillir. Le Secrétaire général de la Francophonie a informé le Président du CIO de la tenue des Jeux de la Francophonie au Liban en 2009.

En ce qui concerne la coopération entre l'OIF et le CIO, il a été convenu ce qui suit :

- M. Gilbert Felli lors de son déplacement en Chine relayerait les demandes de l'organisation en matière de traduction en français (slogan, information en français dans la ville) ;
- de préparer ensemble l'événement francophone sur les bases des suggestions faites par le CIO et le Grand Témoin ;
- l'OIF avec le soutien du CIO se mettra en contact avec l'ACNO afin d'organiser en marge de son assemblée générale une rencontre avec les CNO francophones à Pékin début avril (3 au 7 avril) ;
- de travailler, dès maintenant, sur les Jeux olympiques de Londres.

Réunion avec les Comités nationaux olympiques francophones à Pékin, le 6 avril 2008

La seconde rencontre avec les CNO francophones s'est tenue le 6 avril 2008 à Pékin en marge de la XVI^e Assemblée générale de l'ACNO accueillie par le Cojob du 5 au 11 avril 2008. La première rencontre avait eu lieu le 9 août 2007 à Pékin lors d'un petit déjeuner organisé durant la réunion des chefs de mission.

Organisée à l'invitation de M. Henri Sérandour, Président du CNOSF français, de M. Mamadou Diagna Ndiaye, Président du CNOS sénégalais et de M. Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie, la réunion a rassemblé 60 participants (présidents et secrétaires généraux), représentant 30 CNO.

Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Sérandour, de M. Santi Hagne, Secrétaire général du CNOS, et de Mme Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques à l'OIF, avec la participation de M. Youssouf Fall, Secrétaire général de la Confejes, en présence de M. Lamine Diack, Président de la Fédération internationale d'athlétisme, membre du CIO, de M. Lassana Palenfo, Président de l'ACNOA et membre du CIO, de M. Ram Rhuhee, membre honoraire du CIO et de M. Cheick Thiaré, membre du comité exécutif de l'ACNO.

En introduction, M. Henri Sérandour a particulièrement insisté sur la nécessaire mise en cohérence des

actions des CNO francophones et sur le renforcement de la solidarité entre eux, avec l'appui de l'OIF et de la Confejes. Il a souligné le besoin de revalorisation des Jeux de la Francophonie et d'approfondissement du partenariat avec le Mouvement olympique.

Rappelant l'engagement du Président Léopold Sédar Senghor dans la défense de la langue française, et celle aujourd'hui du Secrétaire général de la Francophonie jusque dans le cadre des Jeux olympiques, M. Santi Hagne a apporté le soutien du CNOSS à l'action de l'OIF et a appelé les CNO francophones à se mobiliser à ses côtés.

Après quelques mots d'accueil de M. Youssouf Fall, Mme Audrey Delacroix a présenté les objectifs et le contexte de cette réunion, insistant particulièrement sur la volonté de l'OIF d'inscrire son action dans la durée, en étroite partenariat avec la Confejes et le Mouvement olympique et sportif, en plaçant cette action au service de ce dernier. Elle a également salué la forte implication du Comité permanent des ambassadeurs francophones à Pékin et de leur comité exécutif dans la promotion du français aux Jeux olympiques.

Trois points ont été abordés.

1 L'usage de la langue française dans les Jeux olympiques de Pékin

Les CNO ont été informés des initiatives engagées avec le Cojob pour garantir la présence du français pendant les Jeux : la désignation de

M. Jean-Pierre Raffarin comme Grand Témoin de la Francophonie, la signature de la convention entre l'OIF et le Cojob le 27 novembre 2007 et la mobilisation des États et gouvernements francophones, l'opération de recrutement de journalistes et de traducteurs francophones pour la plateforme INFO2008 coorganisée par l'OIF et le Cojob à Paris début novembre 2007, la rencontre prochaine à Pékin entre M. Ousmane Paye et le Cojob et la venue à Pékin fin avril de M. Jean-Pierre Raffarin.

Ils ont été sensibilisés à la nécessité d'appuyer la demande de l'OIF pour la traduction en français du slogan officiel des Jeux olympiques. Les conclusions de la rencontre du 23 janvier à Lausanne entre MM. Rogge, Diouf et Raffarin leur ont été présentées, en soulignant particulièrement le soutien du CIO dans la bonne réalisation de la mission du Grand Témoin et des initiatives francophones pour Pékin, ainsi que la volonté commune d'établir des relations de travail régulières et durables.

Enfin un projet de grille d'évaluation sur l'usage du français avant et pendant les Jeux de Pékin a été remis aux CNO afin de les associer à la préparation du rapport du Grand Témoin.

2 Promotion de la langue française dans les Jeux olympiques de Pékin

Au-delà de l'usage de la langue française, il convient d'œuvrer en faveur de sa visibilité et de celle de la francophonie avant et pendant les Jeux.

Dans cet esprit, l'inauguration à Paris le 6 février 2008 du salon Expo-langues dédié à la Chine a été assurée par S.E.M. Abdou Diouf, en présence de l'ambassadeur de Chine en France et des champions de tennis de table Jean-Philippe Gatien et Wang Xiao Ming.

Un événement francophone initié par S.E.M. Abdou Diouf, M. Jean-Pierre Raffarin et M. Jacques Rogge rassemblera à Pékin le 9 août prochain à 12 h 30 en présence des responsables chinois, les chefs d'État et de gouvernement, les ministres des sports francophones présents aux Jeux, le Mouvement olympique et sportif francophone (membres du CIO, CNO, fédérations internationales), ainsi que des sportifs. Mme Audrey Delacroix a invité les participants à la réunion à inscrire cet événement à leur agenda. Une invitation officielle leur sera adressée prochainement.

3 Promotion de la francophonie dans le Mouvement olympique et sportif international

M. Youssouf Fall a présenté les actions de la Confejes en faveur du sport, particulièrement en Afrique : création de centres internationaux de haut niveau, création du Club Confejes, partenariat avec la Solidarité olympique, les fédérations internationales, les confédérations africaines, l'ACNOA et Olympafrica. Il a souligné son souhait d'approfondir le partenariat avec le Mouvement olympique et sportif. Le Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain, organisé les 27 et 28 novembre à l'OIF, répond à cette préoccupation.

Ses conclusions appellent des réponses concrètes telles que le lancement d'une étude sur la place de la francophonie dans le mouvement sportif et olympique international, l'extension au monde sportif du vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, l'intervention auprès des Etats de l'espace Schengen afin de faciliter la circulation des sportifs et dirigeants francophones.

Il a enfin rappelé l'organisation au Liban des VI^{es} Jeux de la Francophonie, du 27 septembre au 6 octobre 2009. Mme Audrey Delacroix a présenté et remis aux CNO le projet de questionnaire qui servira de base à l'étude sur la place de la francophonie dans le mouvement sportif et olympique international.

Cette réunion a confirmé la forte attente de coordination et de solidarité au sein du Mouvement olympique francophone. Les CNO nous ont particulièrement interpellés sur six points :

- La nécessité que les francophones s'expriment en français dans les conférences internationales et les réunions de travail, surtout en cas d'interprétariat. Cet acte de volonté est la condition première du respect du statut de langue officielle conféré à la langue française.
- Le besoin de coordination des CNO francophones et des fédérations internationales et l'adoption d'actes symboliques forts pour développer un même sentiment d'appartenance et une solidarité au sein de la communauté francophone.

- Le développement d'une vision stratégique permettant aux francophones d'assurer leur présence et l'exercice de responsabilités sur la scène sportive internationale.
- Le renforcement de la coopération entre les États et les CNO francophones. À cet égard, il a été recommandé l'organisation d'une conférence internationale entre les ministres des Sports et les CNO francophones. Lors de leur intervention, MM. Diack et Palenfo ont tous deux insisté sur le besoin de coordination et de concertation des CNO francophones et sur un nécessaire rapprochement avec les autorités politiques. Ils ont appelé les CNO à se mobiliser ensemble en ce sens.
- La nécessité d'intervenir en faveur de la levée des obstacles à la circulation des dirigeants sportifs, des athlètes et des entraîneurs non membres de l'espace Schengen.
- La meilleure implication des CNO dans la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie.

M. Henri Sérandour a proposé la création d'un club francophone sur la côte d'Opale afin d'accueillir en stage de préparation les athlètes francophones avant les Jeux de Londres. Il a également suggéré que la France soit candidate à l'accueil de la conférence des ministres des Sports et des CNO francophones. Celle-ci pourrait se tenir avant le mois de mai 2009 et permettre l'adoption d'un plan pluriannuel de coopération. Il s'est enfin engagé à sensibiliser les autorités françaises aux problèmes de circulation rencontrés par les dirigeants sportifs, les athlètes et les entraîneurs non membres de l'espace Schengen.

Mme Audrey Delacroix a proposé aux CNO d'apporter leur soutien dès maintenant à trois projets concrets :

- La préparation de l'événement francophone du 9 août à Pékin.

Les CNO sont invités à lui transmettre leur liste de journalistes accrédités, des propositions de noms de sportifs et d'artistes invités dans leur délégation afin de les convier à l'événement, et à sensibiliser leurs membres du CIO ou présidents de fédérations internationales à inscrire cet événement à leur agenda.

- La contribution à l'évaluation de l'usage de la langue française avant et pendant les JO de Pékin. À l'issue de l'assemblée générale de l'ACNO,

les CNO transmettront à

Mme Audrey Delacroix le projet de grille d'évaluation renseigné et éventuellement amendé.

- L'appui à la réalisation de l'étude sur la place de la francophonie dans le mouvement sportif et olympiques international.

Les CNO appuieront la diffusion de ce questionnaire auprès de leurs ressortissants membres d'organisations sportives internationales et y répondront dans la mesure de leurs informations avant le 15 mai 2008.

Tous les participants seront destinataires de ce compte rendu et informés des actions réalisées.



Résumé

1. Le contexte de la mission

Le 15 septembre 2006, le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, m'a désigné Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux de la XXIX^e Olympiade à Pékin. À ce titre, j'ai été chargé d'accompagner les efforts de promotion de la langue française, réalisés par les organisateurs chinois, et d'en observer l'usage pendant le mois d'août 2008.

Cette mission s'inscrivait dans un contexte politique et linguistique particulier. Les débats entourant l'organisation de ces Jeux en Chine furent nombreux. Chacun suivait avec un intérêt redoublé la préparation des « plus grands Jeux de l'Histoire ». Sur le plan linguistique, l'enjeu consistait à rendre visible la langue française dans un pays peu pénétré par les langues étrangères. De surcroît, notre action devait se développer à l'occasion du plus grand événement sportif dans lequel l'usage de notre langue est en recul.

Forte de ce constat, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a redoublé d'efforts. Elle décida de traiter ce sujet sur un plan politique et non plus seulement technique. Elle compléta l'approche bilatérale initiée précédemment par la France par une démarche multilatérale impliquant ses autres États et gouvernements membres. Enfin, elle engagea une approche globale permettant de tisser des liens durables et de qualité avec le Comité international olympique et les Comités nationaux olympiques francophones.

2. Pékin 2008 : des Jeux olympiques en français

Mes diverses missions en Chine ont permis, avec l'appui du Groupe des Ambassadeurs francophones accrédités à Pékin, de signer au nom de la Francophonie une convention avec le Cojob, le 26 novembre 2007, en présence des Présidents Hu Jintao et Nicolas Sarkozy.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, l'OIF ainsi que ses États et gouvernements membres ont conduit des actions variées : envoi de traducteurs, organisation de formations linguistiques, publication de kits et documents pédagogiques, lancement d'une campagne de communication « Le français langue olympique », organisation d'un grand événement francophone à Pékin le 9 août 2008, aide au recrutement de traducteurs francophones pour le Cojob.

À l'issue de mon travail d'observation, j'ai fait part de mon appréciation globale positive aux organisateurs chinois. Leurs efforts pour la « visibilité » de la langue française furent réels et offrirent une place satisfaisante à notre langue (signalétique, annonces, commentaires des cérémonies officielles, traduction des

documents et des systèmes d'information). Les manquements les plus importants touchaient à « l'usage » du français : relative rareté des ressources humaines francophones parmi les volontaires et le personnel d'accueil, conditions de travail des traducteurs francophones du Cojob, absence de slogan officiel en français, place du français dans les médias. La situation m'a semblé néanmoins meilleure qu'à Athènes et Turin.

3. Les recommandations

I - Recommandations à l'intention de l'OIF

1. Poursuivre et amplifier la démarche multilatérale engagée à Pékin en obtenant l'implication d'un plus grand nombre d'États ;
2. Renouveler l'expérience réussie d'élaboration d'une convention avec le Cojo ;
3. Initier les contacts avec les Cojo le plus en amont possible, ainsi qu'avec les villes candidates qui pourraient utilement être sensibilisées aux attentes des francophones ;
4. Associer le Grand Témoin le plus tôt possible aux discussions entre l'OIF, le CIO et le Cojo, afin qu'il soit partie prenante des accords linguistiques et qu'il accompagne très en amont les actions périphériques menées par l'OIF ;
5. Veiller à adapter le profil du Grand Témoin aux objectifs spécifiques fixés par l'OIF sur chaque Olympiade (défense de la langue française, communication, organisation d'événement, renforcement des liens avec le Mouvement sportif...) et aux contraintes locales. Le contexte chinois justifiait le recours à un responsable politique connaissant bien ce pays. Une personnalité politique de haut rang ou une personnalité sportive reconnue me semblerait adaptée pour les Jeux de Vancouver ;
6. Examiner de façon plus précise les solutions qui permettraient d'assurer la simultanéité de la transmission de l'information « à chaud » en anglais et en français aux médias, ainsi que la mise en place d'un signal TV en français ;
7. Développer des actions de communication avant, pendant et après les JO en y associant le Mouvement sportif, comme ce fut le cas avant et pendant les JO de Pékin ;
8. Systématiser l'organisation d'un événement francophone à l'occasion de chaque édition des Jeux. Outre l'organisation de réceptions telle celle du 9 août 2008, la création d'un prix récompensant les meilleurs personnalités sportives, partenaires et projets francophones de l'année pourrait être étudiée ;

9. L'OIF devrait pouvoir concevoir et proposer une offre de services linguistiques « clé en main » alliant aide au recrutement de l'équipe de traducteurs, aide à la formation, aide à la traduction, soutien aux événements francophones. Des demandes en ce sens ont été formulées par les organisateurs des jeux olympiques de la jeunesse de 2010 ;
10. Une approche plus globale devrait aussi conduire l'OIF à amplifier la coopération initiée avec le CIO, le Mouvement olympique francophone et la Confejes afin d'offrir au Mouvement sportif des formations, un soutien à des programmes sportifs, la création de bourses pour les athlètes... ;
11. Accompagner les efforts de promotion de candidatures francophones à la tête des fédérations et des organisations sportives internationales et, d'une façon générale, mener toute action permettant de développer un sentiment d'appartenance à la communauté sportive francophone ;
12. Étudier les possibilités de collaboration avec le Comité international paralympique et les organisateurs des Jeux paralympiques. Lors des Jeux de Pékin, le Cojob avait refusé la proposition de l'OIF d'intégrer les Jeux paralympiques dans la Convention sur l'usage de la langue française ;

II - Recommandations à l'intention du CIO

13. Élaborer entre le CIO et l'OIF un « code de bonne conduite linguistique » qui devra être intégré au cahier des charges des villes organisatrices des Jeux olympiques.
14. Assurer la présence d'agents de liaison parlant français en nombre suffisant parmi ceux accompagnant les personnalités invitées aux Jeux ;
15. Conférer une place plus conséquente à la langue française dans les discours prononcés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi qu'à l'occasion de chaque cérémonie officielle avant et pendant les Jeux ;
16. Développer avec l'OIF et la Confejes une collaboration plus globale en faveur de la langue française et de la francophonie dans le mouvement sportif (formations linguistiques, solidarité et aide aux sportifs et entraîneurs francophones, programmes sportifs en pays francophones...);
17. Faciliter le transfert des compétences et des connaissances linguistiques entre les Cojo successifs.

III - Recommandations à l'intention des futurs Cojo

18. Anticiper très en amont des Jeux le recrutement de l'équipe de traduction, avec l'arrivée d'un chef traducteur, notamment au moins 24 mois à l'avance, et celle des traducteurs experts au moins 20 mois à l'avance ;

19. Accueillir des stagiaires pendant 8 à 12 semaines au sein de cette équipe, entre le vingtième et le sixième mois avant les Jeux et proposer aux meilleurs éléments de poursuivre comme traducteurs rémunérés. Dans ce cadre, il est important de prévoir l'encadrement et la formation des stagiaires ;

20. Veiller à garantir une traduction en français systématique et de qualité pour le slogan officiel des Jeux, le site Internet et le système INFO, la gazette du Village, les textes des écrans géants dans les sites sportifs, les guides (en particulier celui destiné aux spectateurs), les brochures, les discours, la signalétique, les documents de travail des délégations olympiques, les inscriptions figurant sur les objets promotionnels des Jeux ;

21. Réaliser un effort tout particulier de recrutement et de formation de volontaires parlant français et veiller à ce que les délégations francophones bénéficient de leurs services dans de bonnes conditions ;

22. Investir dans la formation linguistique des personnels hôteliers, personnels de sécurité, personnels de santé ;

23. Identifier très en amont auprès des fédérations sportives internationales leurs besoins de collaborateurs locaux parlant français (juges, arbitres...) et préparer avec elles la mobilisation des moyens nécessaires.

1. Assignment context

On September 15, 2006, I was appointed the “Great Witness” of La Francophonie at the 29th Olympiad in Beijing” by His Excellency Mr. Abdou Diouf, Secretary General of La Francophonie. In this capacity, my responsibilities included assisting the Chinese organisers in their efforts of promote the French language and observing the use of the French language during the month of August 2008.

My assignment took place within a specific political and linguistic context. The organisation of these Olympics in China was the subject of much discussion and everyone followed the preparation of the “greatest games in history” with keen interest. From a linguistic point of view, the objective was to render the French language visible in a country with little exposure to foreign languages and notably during the world’s biggest sporting event where its use is declining.

Given this situation, the International Organisation of La Francophonie redoubled its efforts. It decided to handle the issue from a political standpoint as well as a technical one. It expanded on earlier bilateral measures initiated by France and adopted a multilateral approach involving other member States and governments. It also adopted a global approach establishing lasting, good-quality relations with the International Olympic Committee and the National Olympic Committees (NOCs) of French-speaking countries.

2. Beijing 2008: the Olympics in French

After making various trips to China and with the support of the Group of Accredited French-speaking Ambassadors in Beijing, a convention was signed between the International Organisation of La Francophonie and the BOCOG on November 26, 2007, in the presence of Presidents Hu Jintao and Nicolas Sarkozy.

In accordance with this convention, the IOF and its member States and governments implemented a series of measures. IOF sent translators, organised language training courses, published teaching kits and documents, launched the advertising campaign “French, the language of the Olympics”, organised a large-scale French-speaking event in Beijing on August 9, 2008, and helped the BOCOG recruit French-speaking translators.

At the end of my assignment as an observer, I informed the Chinese organisers that my overall impression was favourable. They made a real effort to render the French language “visible” and gave it acceptable exposure (signs, announcements, official ceremony commentaries, translation of documents and information systems). Principle failings concerned the “use” of French:

a relatively small number of French-speaking volunteers and welcoming staff, the working conditions of the BOCOG's French-speaking translators, no French version of the official slogan, the presence of French in the media. However, I felt that the situation was nonetheless better than in both Athens and Turin.

3. Recommendations

I - Recommendations for the IOF:

1. Continue and expand the multilateral approach initiated in Beijing with a view to involving more countries;
2. Reiterate the successful experience of a convention with the OCOG;
3. Make contact as early as possible with the OCOGs as well as with the Olympic candidate cities when it would be appropriate to make the latter aware of the expectations of French-speaking nations;
4. Involve the Great Witness as soon as possible in discussions between the IOF, the IOC and the OCOG, so that he/she can participate actively in the language agreements and accompany peripheral measures taken by the IOF from the onset;
5. Ensure that the Great Witness has the skills required to handle local difficulties and meet the IOF's objectives for each Olympiad (defence of the French language, communication, events organisation, strengthening ties with the sporting establishment, etc.). Since the Olympics took place in China the position required a politician with in-depth knowledge of this country. I believe that either a high-ranking politician or a sports personality would be suitable as Great Witness for the Vancouver Games;
6. Explore in greater detail how information can be transmitted on the spot to the media in both English and French and how a French TV signal can be set up;
7. Develop communication measures before, during and after the Olympics in conjunction with the sporting establishment, as was the case before and during the Beijing Olympics;
8. Ensure that a French-speaking event is consistently organised at each Olympic Games. In addition to a reception like the one held on August 9, 2008, IOF could consider creating awards for the best French-speaking sports personalities, partners, and projects of the year;

9. IOF should be able to design and offer a range of “turnkey” language services so it can assist with the recruitment of translators, training, translations, and support French-speaking events. Requests of this kind have already been made by the organisers of the 2010 Youth Olympic Games;

10. A more global approach should also incite IOF to step up cooperation with the IOC, the French-speaking Olympic Movement and CONFEJES (the Conference of the Youth and Sports Ministers of French-speaking Countries) so that it can offer the sporting establishment training courses, aid for sports programs, scholarships for athletes, etc.;

11. Assist efforts to promote French-speaking candidates for the chairships of international sports organisations and federations, and generally undertake any action that could foster a sense of belonging within the French-speaking sporting community;

12. Study possible collaboration with the International Paralympic Committee and the Organisers of the Paralympic Games.

At the Beijing Games, the BOCOG turned down the offer to include the Paralympic Games in the convention on the use of the French language;

II - Recommendations for the IOC

13. Establish a “code of good linguistic conduct” between the IOC and the IOF and ensure that it is included in the specifications of the cities organising the Olympic Games;

14. Ensure that sufficient French-speaking liaison officers are present to accompany dignitaries and personalities invited to the Olympics;

15. Give the French language a more prominent place in speeches at the opening and closing ceremonies as well as in the official ceremonies held before and during the Games;

16. Increase collaborative action with IOF and CONFEJES to support the sporting establishment, the French language and French-speaking nations (language training courses, sports programs in French-speaking countries, etc.) ;

17. Facilitate the transfer of knowledge and language skills from one OCOG to another.

III - Recommendations for the next OCOG

- 18.** Organise the recruitment of a translating team well ahead of the Games and in particular plan for the arrival of a head translator at least 24 months before the Games, and of specialist translators at least 20 months beforehand;
- 19.** Organise 8 - 12 week traineeships within this translating team about 20 to 6 months before the Games and offer the best trainees the option of staying on as paid translators. Ensure that resources are available for the management and training of trainees;
- 20.** Ensure the systematic, high-quality translation of the Olympic Games' official slogan, its website and INFO system, of the Olympic village gazette, the texts displayed on the giant screens located at sports venues, of guide books (especially those intended for spectators), brochures, speeches, signs, working documents for Olympic delegations, inscriptions on Olympic promotional objects, etc.;
- 21.** Focus on making a special effort to recruit and train volunteers who speak French and ensure that the French-speaking delegations benefit from their services under good conditions;
- 22.** Invest in language training for hotel, security and health staff;
- 23.** Contact the international sports federations well in advance to identify the needs of local French-speaking staff (judges, referees, etc.) and work with them to prepare the resources required for the Games.

第一章 背景情况

2006年9月15日，法语国际组织秘书长阿卜杜·迪乌夫先生阁下指定我为“法语国际组织驻北京29届奥运会特别监督人”。责成我协助中国主办方推广法语的使用并在2008年8月间观其成效。

我受命之时的政治和语言环境十分特殊。有关中国举办奥运的辩论颇，各方加倍关注这一“具有历史意义体育盛事”的筹备工作。在语言方，关键任务是在此外语使用推广不足的国家扩大法语的影响力。而且专门针对奥运，而法语在这一最盛大体育盛事中的使用情况呈下降趋势。

法语国际组织充分认识到一点，并加倍努力。该组织决定从政治角度而不仅仅从技术角度采取行动。法国在此方面已采取双边努力。作为该努力的补充，法语国际组织开展由其成员国政府参与的多边努力。另外，该组织还全方位地与国际奥委会和各法语国家的奥委会建立持久和高质量的联系¹。

第二章 北京奥运会期间法语使用情况

为此，我多次赴华访问，并在法语国家驻华大使小组的支持下，于2007年11月26日代表法语国际组织与北京奥组委签署了一项合作协议，胡锦涛主席和萨尔科奇总统出席了签字仪式。

为实施合作协议，法语国际组织及其成员国政府开展了多项行动：包括派遣翻译人员，组织语言培训，印发教材，举办题为“法语，奥林匹克语言”的宣传活动，于2008年8月9日举办了一次盛大法语活动，帮助北京奥组委招聘法语翻译等。

在我观察结束之后，给中国主办方评价总体是积极肯定的。中方在提高法语“可见性”方面做出了实际努力，也赋予了法语令人满意的地位（标示，通告，正式仪式的解说，文件和信息系统的翻译等）。但最大的不足之处在于法语的“使用”：志愿者和接待人员中法语人才相对匮乏，北京奥组委聘用的法语翻译的工作条件欠佳，没有法语正式标语，法语在媒体的地位不足等。但我仍感觉北京的情况优于雅典和都灵。

1 - 安排了三次高层会见：一次是阿卜杜·迪乌夫先生2008年1月23日在洛桑与雅克·罗格和拉法兰的会晤，另两次是发育国际组织以法语国家奥委会分别于2007年8月9日和2008年4月6日在北京的会晤。

第三章 建议

I. 向法语国际组织提出的建议

1. 继续并扩大在北京启动的多边努力，争取更多国家参与。
2. 推广与国家奥组委合作协议的成功经验。
3. 尽早与国家奥组委和申办城市取得联系，使其认识到法语国家的希望和期待。
4. 让特别监督人尽早参加法语国际组织与国际奥委会和国家奥委会之间的接触，使其参与与语言相关协定的制定和落实，并及早协助法语国际组织开展相关活动。
5. 根据法语国际组织为每一届奥运会确定的目标（维护法语地位，宣，举办活动，加强与体育界的联系等）以及各国的具体条件遴选特别监督人。中国的情况需要一位了解该国的政界高层人士担任此职。我认为温哥华奥运会需要派一位政界高官或知名体育名将担任此职。
6. 研究用法语和英语同时“实时”向媒体通报信息的具体方法和途径，并研究设置法语电视节目的具体方法。
7. 效仿北京奥运会开幕前和举办期间的做法，在奥运会开幕前，比赛期间和闭幕后开展宣传活动，并让体育界积极参与。
8. 在每届奥运会期间举办法语活动。除了举办类似2008年8月9日在北京举办的活动以外，可以考虑设立一个奖项表彰最佳体育健将，合作方和该年最佳法语项目。
9. 法语国际组织应制定和提供“一揽子”语言综合服务，包括帮助招聘翻译，帮助提供语言培训，帮助提供翻译服务，协助举办法语活动。有关各方已提出不少相关要求（例如世界青年奥运会）。

10. 这一综合全面的做法可以使法语国际组织加强与国际奥委会，法语国家奥林匹克运动和法语国家青年和体育部长会议已有的合作，为体育界提供培训服务，协助其开展体育活动，建立运动员助学金等。

11. 协助推举法语人选担任国际体育联合会和组织负责人之职，另外采取一切有利于增强体育界说法语各方的归属感。

12. 考虑与国际残奥会和残奥主办方的合作。北京奥运会期间，北京奥组委拒绝法与国际组织的建议，未将有关法语使用的合作协议适用于残奥会。

II. 向国际奥组委提出的建议

13. 与法语国际组织共同拟定一份语言良好行为准则，作为奥运会申办城市必须满足的要求。

14. 确保提供足够数量的说法语的联络员陪同应邀来访的重要人士。

15. 在开幕式和闭幕式以及在奥运会开幕前和举办期间的正式仪式上，保证更多的法语演讲。

16. 与法语国际组织和法语国家青年和体育部长会议开展全面合作以推动体育事业发展，促进法语的使用并提高法语的影响力（语言培训，在法语国家开展体育项目等）。

17. 在历届奥组委之间保证人才和知识的转让和传承。

III. 向国家奥组委提出的建议

18. 提前招聘翻译队伍，翻译组组长应在赛前24个月抵达，专家级翻译在20个月前抵达。

19. 在赛前第20至第6个月期间，招收实习生，在翻译组内培训8至12。实习结束后，择优录取人才从事有偿翻译工作。在这方面，安排实习生的管理和培训极为重要。

20. 确保以下材料均翻译

成高质量的法语：奥运会的正式标语口号，因特网和信息系统，奥运村小报，赛场内大型银屏上显示的内容，指南（尤其是针对观众的内容），小册子，演讲，标示，各代表队的工作文件，奥运会宣传物品上的说明。

21. 作出专门努力，招聘讲法语的志愿者，并确保讲法语的代表队顺利获得其服务。

22. 向饭店工作人员，保安人员和医护人员提供语言培训。

23. 及早了解国际体育联合会对当地法语人员的需要情况（裁判员，裁判等）， 并与其共同调动必要资源。

Sigles

ACNO : Association des comités nationaux olympiques

CIO : Comité international olympique

CNO : Comité national olympique

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

CNOSS : Comité national olympique et sportif sénégalais

Cojo : Comité d'organisation des Jeux olympiques

Cojob : Comité d'organisation des Jeux de la XXIX^e Olympiade à Beijing

Confejes : Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage

Covan : Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver

ESIT : École supérieure d'interprétation et de traduction

INSEP : Institut national du sport et de l'éducation physique

ISIT : Institut supérieur d'interprétation et de traduction

JO : Jeux olympiques

OIF : Organisation internationale de la Francophonie



L'album de photos



26 novembre 2007

Signature de la convention entre l'OIF, représentée par M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, et le Cojob, en la personne de M. Liu Qi, Président, à Pékin, en présence des Présidents Hu Jintao et Nicolas Sarkozy.



23 janvier 2008

S.E.M. Abdou Diouf (au centre), M. Jacques Rogge (à droite) et M. Jean-Pierre Raffarin, au siège du CIO à Lausanne.



6 février 2008

Inauguration du salon Expolangues à Paris et lancement de l'opération « Le français, langue olympique », en partenariat avec les ministères français de la Culture et de la Communication, des Affaires étrangères, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, en présence de S.E.M. Abdou Diouf, de S.E.M. Zhao Jinjun et des pongistes Wang Xiao-Ming et Jean-Philippe Gatien.



Les ambassadeurs francophones
accrédités à Pékin, réunis
avec la délégation de l'OIF.



7 juillet 2008



8 août 2008

Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques
à Pékin : vue du Grand Stade, le « Nid d'Oiseau »
conçu par les architectes suisses Jacques Herzog
et Pierre de Meuron.



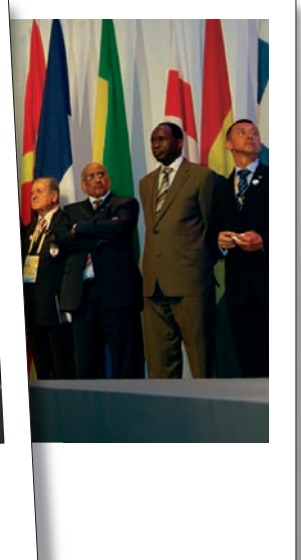
S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, accueille M. Jacques Rogge, Président du CIO, et M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, lors de l'événement francophone à Pékin.



9 août 2008



Une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement de plusieurs pays francophones ont répondu à l'invitation de S.E.M. Abdou Diouf ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique et sportif.





9 août 2008

« Ces Jeux marqueront également, pour la Francophonie, un tournant dans l'implication des autorités organisatrices pour donner toute sa place au français comme langue olympique. »

Jean-Pierre Raffarin

« C'est parce que l'Humanité a besoin de diversité qu'il est vital que les grandes rencontres internationales comme les Jeux olympiques, reflètent ce multilinguisme. »

Abdou Diouf



« Le Comité international olympique est profondément attaché à la défense de la langue française. »

Jacques Rogge





9 août 2008



S.E.M. Abdou Diouf et
M. Henri Sérandour,
Président du Comité
national olympique
et sportif français,
entourés des pongistes.

Un symbole fort de dialogue mais aussi de
convivialité : échanges de balle entre
les personnalités et les pongistes plusieurs fois
champions du monde Jiang Jia Liang,
Chen Long Can, Wang Tao (Chine),
Jean-Michel Saive (Belgique) et Wang Xiao-Ming
(France-Chine).



Le programme musical a été assuré par l'ensemble Mourad Sakli (Tunisie) et par le duo Ba Cissoko et Bangoura Karamoko (Guinée).



9 août 2008



L'événement francophone à Pékin a fait l'objet d'une large couverture médiatique assurée par près de 80 journalistes.



10 août 2008

Le Secrétaire général de la Francophonie a assisté à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Pékin et a effectué une visite au Village olympique ainsi qu'au Centre international des médias.



Centre de validation et d'accréditation à l'aéroport de Pékin.



Souvenir d'une jeune volontaire du Cojob parlant français.



10 août 2008

S.E.M. Abdou Diouf s'est entretenu avec M. John Furlong, Président-Directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver Vancouver 2010 (à gauche), en présence de M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie.



S.E.M. Abdou Diouf, M. John Furlong, M. Jean-Pierre Raffarin avec leurs collaborateurs : de gauche à droite, Mmes Sally Rehorick et Donna Wilson (Covan), Audrey Delacroix et M. Ousmane Paye (OIF).

Le Groupe des ambassadeurs francophones réunis à Pékin autour de S.E.M. Abdou Diouf.



10 août 2008



Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à :

- Son Excellence
Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire
général de la Francophonie
- Mesdames et Messieurs
les chefs d'État et de gouvernement
francophones
- Le Docteur Jacques Rogge,
Président du Comité international
olympique
- Monsieur Liu Qi,
Président du Comité d'organisation
des Jeux de la XXIX^e Olympiade à
Beijing
- Son Excellence
le Général Papa Khalilou Fall,
Ambassadeur du Sénégal en Chine,
Président du Groupe des ambassa-
deurs francophones
- Son Excellence
Monsieur Hervé Ladsous,
Ambassadeur de France en Chine,
Secrétaire du Groupe
des ambassadeurs francophones
- Son Excellence
Monsieur Sahbi Basli,
Ambassadeur de Tunisie en Chine
- Mesdames et Messieurs les
Ambassadeurs des États et
gouvernements francophones
accrédités en Chine, membres du
Groupe des ambassadeurs
francophones
- Monsieur Cheng Tao,
vice-Président de l'Institut des
affaires étrangères du peuple chinois,
et ses collaborateurs, tout
particulièrement Julia Wang Qiong
- Son Excellence
Monsieur Zhao Jinjun,
ancien Ambassadeur de Chine en
France, et Son Excellence
Monsieur Kong Quan,
Ambassadeur de Chine en France
- Mesdames et Messieurs
les Membres du Comité international
olympique
- Messieurs les Présidents
d'associations de fédérations
internationales
- Mesdames et Messieurs
les Présidents et Secrétaires généraux
des fédérations internationales
- Messieurs les Présidents
de l'Association internationale et
des Associations continentales de
comités nationaux olympiques
- Mesdames et Messieurs les
Présidents et Secrétaires généraux
des Comités nationaux olympiques
- Monsieur John Furlong, Président
du Comité d'organisation des
Jeux olympiques et paralympiques
de Vancouver et Mesdames
Donna Wilson et Sally Rehorick

Je tiens également à témoigner de ma sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont activement contribué à la réussite de cette mission, en particulier :

- Aux membres du CIO qui nous ont honorés de leur présence le 9 août 2008 : Son Altesse Sérénissime la Princesse Nora de Liechtenstein, Madame Nawat El Moutawakel, Messieurs Joao Havelange, Jean-Claude Killy, Lamine Diack, Guy Drut, René Fasel, Denis Oswald, Lassana Palenfo, Issa Hayatou, Mustapha Larfaoui, Maurice Herzog, Mohamed Mzali, James L. Easton, Chiharu Igaya, Fernando Lima Bello

- À Monsieur Pierre de Cocatrix, Directeur de cabinet du Secrétaire général de la Francophonie et à Monsieur Ousmane Paye, Conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie

- À Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF et à Monsieur Frédéric Bouilleux, Directeur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique à l'OIF

- À Madame Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques à l'OIF

- Aux collaborateurs du Dr Jacques Rogge : Messieurs Christophe de Kepper, Gilbert Felli, Patrick Schamasch, Michel Filliau, Paul Foster, et Mesdames Florence Lethier et Cléa Estruch

- Aux collaborateurs de Monsieur Lamine Diack, Membre du CIO et Président de la Fédération internationale d'athlétisme, MM. Cheikh Thiaré, Pierre Weiss, Jee Isram, Jean Poczobut

- À Messieurs Qu Xing, Ministre conseiller, et Pu Tong, Conseiller culturel, collaborateurs de l'ambassade de Chine en France

- À Monsieur Cai Zhen Hua, vice-Ministre des Sports de la République populaire de Chine

- À Monsieur Wang Wei, vice-Président exécutif du Cojob, le Docteur Dai, Monsieur He Chuan, Directeur des relations internationales, Monsieur Zhang Yong, Responsable du bureau des langues, et leurs collaborateurs, Monsieur Diamil Faye, Responsable des relations avec les CNO au Village olympique

- À Messieurs Yu Bin, vice-Président de la Fédération chinoise de tennis de table, et Guo Zhong Xi, Responsable de l'équipe nationale

- Aux membres du groupe de travail sur le français dans la vie internationale

- À Monsieur Mbacke Faye, Collaborateur de l'Ambassadeur du Sénégal en Chine

- Aux membres du groupe interministériel français « le français du sport »

- À Mesdames Donatienne Hissard, Conseiller culturel adjoint, et Claire Saillard, Attachée de coopération pour le français, Messieurs Patrick Dutartre, Attaché olympique, et Bruno Gensburger, Interprète à l'ambassade de France en Chine
- À Madame Marie-Christine Saragosse et Monsieur Yvan Kabakoff du ministère des Affaires étrangères français
- À Monsieur Terence Billeter, collaborateur de l'Ambassadeur de Suisse en Chine
- À Messieurs Henri Sérandour et Mamadou Diagna Ndiaye, présidents des Comités nationaux olympiques et sportifs de la France et du Sénégal, et leurs collaborateurs Messieurs Santi Hagne, Jean-Paul Cléménçon, Jacques Rey, Pierre Guichard, Renaud Leplat, et Madame Margaret Louichon
- À Monsieur Youssouf Fall, Secrétaire général de la Confejes, et Monsieur Alain Gautier
- Aux grands champions de tennis de table Jean-Philippe Gatien, Wang Xiao Ming, Jiang Jia Liang, Chen Long Can et Wang Tao
- Aux responsables des maisons Lacoste et Cornilleau et à leurs proches collaborateurs, en particulier Messieurs Jean-Claude Fauvet et Jérôme Bachasson (Lacoste), Madame Servane Hamot (Cornilleau)
- À Madame Marie Meriaud-Brischoux, Directrice de l'ISIT, et Monsieur Gilles Ouvrard, Responsable du groupe chinois à l'ESIT
- À Monsieur Daniel Glon, Chef du bureau de la traduction du Cojob, et son équipe
- Aux volontaires et assistants chinois dévoués qui nous ont accompagnés, en particulier Huang Jia et Anthéa
- À la société Openmind
- À Monsieur Guy Bernière, journaliste
- Enfin, aux collaborateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie :
Audrey Akohouendo, Anissa Barrak, Antoine Bawa, Francine Bolduc, Marc Clairbois, Maimouna Cissé, Nathalie Demarty, Tidiane Diah, Christiane Edzambi, Dominique Girault, Laurence Journoud, Jacques Kupa, René Leduc, Huguette Malamba, Michèle Marcadier, Chantal Moreno, Nathalie Rostini, Rémi Sagna, Annabelle Salvat, Nafissa Seck, Elisabeth Senghor, Almamy Seye, Catalina Spinu, Julie Tilman, Aurore Verhoestraete, Alexandre Wolff

Table des matières

2 Introduction

4 1. Le contexte de la mission

- 5 1.1 La place de la langue française dans le sport
 - La première langue officielle des Jeux olympiques
 - Les conclusions des précédents Grands Témoins
 - L'étude de l'OIF sur la place de la langue française dans le sport

- 7 1.2 Le contexte politique et linguistique des Jeux de 2008
 - Les plus grands Jeux de l'Histoire
 - Une forte attente internationale
 - Un effort d'ouverture linguistique

- 10 1.3 Une Francophonie proactive
 - Le nouveau profil du Grand Témoin
 - D'une approche bilatérale à une stratégie multilatérale
 - Un engagement global au service de la Francophonie dans le sport

16 2. Pékin 2008 : des Jeux olympiques en français

- 17 2.1 Un partenariat de qualité avec le CIO et le Cojob
 - Le Cojob
 - 1 - La signature d'une convention
 - 2 - L'aide au recrutement de traducteurs francophones
 - Le CIO
 - 1 - L'amorce d'une coopération durable
 - 2 - Un soutien sans faille pendant les Jeux

- 20 2.2 La mobilisation des États et gouvernements francophones
 - La mise à disposition de moyens humains et techniques
 - 1 - L'aide à la traduction
 - 2 - L'organisation de formations linguistiques
 - 3 - Les publications

Un effort de visibilité

1 - Le salon Expolangues

2 - L'événement francophone du 9 août 2008 à Pékin

24 2.3 Un traitement assez satisfaisant de la langue française

Les bons points

1 - La signalétique hors des sites olympiques

2 - La signalétique et les annonces sur les sites olympiques

3 - Les cérémonies officielles

4 - La traduction des documents et des systèmes d'information

5 - Les ressources humaines francophones

Les difficultés

1 - Le slogan et les objets promotionnels, vitrines des Jeux

2 - La qualité variable et les oubliés de la traduction

3 - La rareté des ressources humaines francophones

4 - Les conditions de travail de l'équipe de traduction francophone

5 - La langue française et les médias

32 3. Les recommandations

33 3.1 Recommandations à l'intention de l'OIF

34 3.2 Recommandations à l'intention du CIO

35 3.3 Recommandations à l'intention des futurs Cojo

36 Conclusion

38 Annexes

72 Résumé

85 Sigles

87 Album de photos

96 Remerciements

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-six États et gouvernements membres et quatorze observateurs qui totalisent une population de 870 millions. On recense 200 millions de locuteurs de français dans le monde. Présente sur les cinq continents, l'OIF regroupe près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

La cohésion de la communauté francophone repose sur le partage d'une langue commune, le français. Promouvoir et renforcer la visibilité, l'usage et l'enseignement de la langue française – moyen d'accès à la modernité, outil de communication, de réflexion et de création – sous-tend l'ensemble des actions de la Francophonie. Cette vocation première de l'OIF passe par l'appui à l'enseignement du français, la préservation de son statut et de son usage dans les organisations internationales, les institutions européennes et africaines, les grandes manifestations culturelles ou sportives et la promotion de la création littéraire francophone. Dans la majorité des États et gouvernements de l'OIF, le français cohabite avec les langues maternelles : une cohabitation à favoriser.

Le dialogue entre la Francophonie et les autres grandes aires linguistiques préserve la diversité culturelle dans sa dimension linguistique et renforce la place du français dans le monde.

56 États et gouvernements membres :

Albanie, Principauté d'Andorre, Arménie, Royaume de Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, République centrafricaine, Chypre, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Principauté de Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

14 observateurs :

Autriche, Croatie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Mozambique, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine.

Produit par la Direction de la langue
française et de la diversité culturelle
et linguistique

Directeur : Frédéric Bouilleux
Commissaire pour la langue
française dans les jeux olympiques :
Audrey Delacroix

Édité par le Service de communication
de la Francophonie

Chef du service : Anissa Barrak
Chargée des publications :
Nathalie Rostini

Traduction : Alto International

Révision : Réjane Crouzet

Crédits photo : tous droits réservés
(Léon - Cyril Bailleul - OIF)

Création graphique :
Septentrion - Philippe De Langhe

© Organisation internationale
de la Francophonie, Paris, mai 2009.
Tous droits réservés
ISBN : 978-92-9028-314-0

Ce document participe à la protection
de l'environnement. Il est imprimé
sur du papier issu de forêts gérées
durablement, avec des encres
à base d'huile végétale. Caractère,
imprimerie certifiée ISO 14001,
est garante de son système de
management environnemental.

Imprimé en France par Caractère

